ENVIRONMENTAL COUNCIL HAZARDOUS WASTE PUBLIC CONSULTATION MEETING: TRANSCRIPT

AUDIENCE PUBLIQUE DU CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT SUR LES DECHETS DANGEREUX: COMPTE RENDU

EDMUNDSTON, NEW BRUNSWICK/NOUVEAU-BRUNSWICK

MARCH 13, 1986/LE 13 MARS 1986

Conseil de
l'environnement
du Nouveau-Brunswick: 1986

New Brunswick
Environmental
Council: 1986

INDEX OF SPEAKERS/LISTE DES ORATEURS

M. M. BERUBE 38, 39, 40, 42, 43

MR. D. BISHOP 29, 33, 34, 35, 36, 37, 70

M. A. CHENARD 65, 66, 67

M. CLAVETTE 48, 50, 53, 54, 61, 62

M. R. COUTURIER 51, 59, 71, 72

MLLE S. GODIN 13, 14, 15, 16, 55, 56, 57, 58, 59, 70

MR. K. LANGMAID 20, 21, 25, 27, 35, 36, 62, 67, 68

DR. L. LAPIERRE . . . 1, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 33, 34, 35, 38, 39, 40, 43, 47, 48, 49, 50, 52, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73

M. L. LAVOIE . . 3, 9, 10, 11, 12, 13, 17, 18, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29

M. G. H. LEVESQUE 44, 69

M. L. MALTAIS 27, 28

M. D. MOREAU 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 60, 63

MR. M. REINHARDT. . . .26, 40, 43, 50, 52, 53, 54, 60, 61, 62, 63, 68, 69, 72

MR. D. SMITH 17, 18, 19, 20, 28, 36, 37, 42, 57, 58

MRS. H. TAYLOR 12, 13, 33

LAPIERRE:

Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la sixième réunion sur nos consultations publiques sur les déchets toxiques et dangereux de la province du Nouveau-Brunswick. Je m'appelle Louis LaPierre. Je suis président du Conseil de l'environnement et je suis aussi président de circonstances pour ces réunions.

Ici à ma droite, nous sommes 5 membres du Conseil de l'environnement. Comme vous le savez le conseil de l'environnement est composé de 13 personnes qui agissent comme conseillers au Ministre et pour ces tournées dans la province, nous ne sommes que 5 du Conseil pour des raisons bien précises, c'est que c'est dispendieux de faire voyager plusieurs personnes donc nous avons voyagé à 5 personnes.

Je vous présente d'abord les gens qui sont ici avec moi ce soir. A ma droite extrême, M. Ken Langmaid. M. Langmaid est un scientifique qui a étudié les sols au Nouveau-Brunswick et qui a fait une carrière au gouvernement pour plusieurs années et qui est maintenant retiré. Il demeure à Saint Andrews.

A ma droite immédiate, Mme Helen Taylor qui est une femme d'affaires qui est retirée et qui vient de Doaktown au Nouveau-Brunswick.

A mon extrême gauche, vous avez M. David Kerr qui est d'Edmundston de la compagnie Fraser et à ma gauche immédiate, M. Don Smith qui est de Belledune. Et M. Kerr et M. Smith sont tous les deux ingénieurs.

Pour ceux d'entre vous qui ne le saurais pas, le Conseil de l'environnement est composé de 13 individus qui sont nommés par le Ministre et qui lui sert de conseil en toutes matières de l'environnement. Pour ce qui a trait aux déchets toxiques dangereux et les déchets en général au Nouveau-Brunswick, nous avons entrepris une tournée de la province afin de recueillir les intentions des citoyens comme vous au sujet des problèmes que vous avez rencontrés dans le passé, soit par l'enfouissement des déchets domestiques ou par l'enfouissement des déchets dangereux.

Comme vous le savez, au Nouveau-Brunswick comme partout ailleurs au Canada et en Amérique du Nord, nous avons des problèmes avec nos méthodes d'enfouissement de déchets. Alors, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a proposé un plan pour qu'à l'avenir nous puissions veiller à l'enfouissement d'une manière, de nos déchets au Nouveau-Brunswick, d'une manière un peu plus sécuritaire.

Le gouvernement propose, que pour les déchets domestiques ou les ordures ordinaires, on puisse avoir entre 15 à 18 peut-être commissions régionales qui s'occuperaient de l'entreposage ou de l'enfouissement des déchets domestiques.

Ces commissions s'occuperaient de gérer l'enfouissement de tous les déchets de la région. Ceci marque un départ radical des pratiques actuelles où nous nous trouvons avec à peu près 250 dépotoirs un peu partout dans la province. Donc on pense à 15 dépotoirs.... 250 à 15 à peu près. C'est une réduction assez drastique quand vous passez à des systèmes régionaux. Il n'y a pas de questions qu'il demeure encore que certains nombres de petits dépotoirs sont ajoutés à ces 15 dépotoirs régionaux ici et là parce que la grandeur de la province fait en sorte qu'il serait impossible de faire en sorte que tout le monde puisse se rendre à ces 15 dépotoirs. Mais l'idée principale, c'est une réduction du nombre actuel de dépotoirs pour assurer une gérance plus ordonnée. Et ceci fait par une commission régionale composée d'individus qui habitent ces régions.

Le deuxième volet du programme du gouvernement voit à instaurer des dépotoirs qui s'occuperaient de l'enfouissement des déchets qui sont dits dangereux mais dans lesquels on peut contrôler le danger. C'est des déchets qui demandent des précautions spécifiques dans l'entreposage. Alors pour ceci le gouvernement propose un nombre restraint de dépotoirs, un nombre qui pourrait varier entre 3 à 7 et ces systèmes, ces dépotoirs seraient établis à des endroits stratégiques dans la province, des endroits qui rencontreraient des critères d'environnement qui sont assez spécifiques. Et pendant la soirée, on pourrait vous donner les critères de ces dépotoirs.

Ces dépotoirs, ça serait des endroits où vous pourriez envoyez les déchets qui sont considérés comme je l'ai indiqué au début peut-être qui ont un danger à l'enfouissement par exemple dans les déchets des ordures domestiques.

Et la troisième catégorie de déchets, ce sont des déchets qui sont considérés toxiques et ces déchets ici, le programme prévoit que ces déchets seraient envoyés à l'extérieur de la province pour les faire incinérer au Québec ou ailleurs... dépendant Québec ou l'Ontario. Parce que la quantité qui est produite au Nouveau-Brunswick n'est pas suffisante ou semblerait-il n'est pas suffisante pour justifier les installations à l'intérieur de la province.

Alors, c'est le programme qui est proposé, en tout cas je souhaite que j'ai trahi les idées principales du programme qui est proposé par la province et c'est sur ce sujet que nous aimerions avoir vos commentaires. En plus, si vous avez des questions spécifiques, nous avons ici dans la salle des personnes qui nous parviennent de l'Environnement et qui pourraient répondre à vos questions sur des sujets bien spécifiques.

Puis deuxièmement, nous vous invitons à nous faire part de tous commentaires que vous avez sur les sujets ou des préoccupations que vous avez sur la sécurité de votre environnement. Nous comme membre du Conseil, nous avons écouté des gens à la grandeur de la province. Dès que ces réunions seront terminées, demain à Campbellton la dernière réunion aura lieu, nous préparerons un rapport et nous ferons part au Ministre de vos préoccupations.

Alors pour ce soir, j'aimerais débuter la soirée en invitant les gens qui se sont annoncés d'une manière particulière, c'est-à-dire les gens qui ont un mémoire écrit à nous présenter. J'ai reçu deux suggestions de personnes qui ont des mémoires écrits à nous présenter. Un nous parvient de la ville d'Edmundston. Je crois que c'est le conseiller Louis Lavoie qui doit nous le présenter. Un autre nous parvient de Fraser. Et s'il y a d'autres personnes dans la salle qui voulez s'exprimer, vous n'avez qu'à lever votre main dès que ces individus auront passé et on pourra par la suite vous écouter.

Alors je débuterais en invitant M. Lavoie de nous faire part de son mémoire.

LAVOIE:

En tout premier lieu, Monsieur le Président, Messieurs les membres du Conseil de l'Environnement du Nouveau-Brunswick, plus particulièrement les cinq membres présents ici. Je vous écoutais M. le Président tout à l'heure, puis vous avez dit au tout début que vous nous souhaitiez la bienvenue. Et bien je me dois si le

privilège m'est donné de moi aussi à mon tour vous souhaiter la bienvenue au nom de M. le Maire en son absence et mes collègues du Conseil de Ville d'Edmundston de saluer votre présence. Nous nous réjouissons, le Conseil municipal d'Edmundston que le Conseil de l'Environnement du Nouveau-Brunswick s'est déplacé pour venir à Edmundston, la capitale de la République, dont son chef lieu est Edmundston. Alors nous somme heureux que vous soyez ici. Nous sommes je crois le dernier endroit ou l'avant dernier endroit que vous visiter et nous souhaitons, nous formulons un voeu que nous serons les premiers lorsqu'il s'agira d'établir un dépotoir régional dans la province du Nouveau-Brunswick.

Maintenant on dit qu'on est le sixième, j'ai toujours endossé le numéro 6 quand je jouais au hockey alors je crois que le 6 m'a porté chance et j'espère que ce soir que la sixième rencontre avec le conseil de l'environnement me portera autant de chance.

Monsieur le Président, Messieurs les membres du Comité présent, Messieurs les journalistes, Mesdames et Messieurs... Il me fait plaisir, au nom de la Ville d'Edmundston de me présenter devant vous ce soir et d'avoir la possiblité de vous présenter au nom de toute la population quelques idées de même que recommandations concernant le sujet du traitement des déchets dans notre région.

Permettez-moi en premier lieu de vous présenter les personnes ressources qui m'accompagnent.

Tout d'abord, Monsieur Laurent Maltais, directeur des Services Techniques de la Ville d'Edmundston; Monsieur Don Moreau, Directuer du Service d'Incendie d'Edmundston et également moi-même, Louis J. Lavoie, Conseiller municipal et Président du Comité des services techniques du Conseil municipal.

Edmundston, comme toutes les autres municipalités n'échappe pas aux répercussions soulevées par la question des traitements des déchets.

Laissez-moi vous citer un peu. La Ville d'Edmundston opère présentement un site d'enfouissement situé à proximité des limites ouest de la Ville et ce depuis 1960. Ce depotoir municipal déssert aussi la population du village de Verret. Le coût d'opération du dépotoir est de l'ordre de $50,000.00 annuellement.

D'autres municipalités avoisinantes exploitent également des sites semblables pour leur propre utilité.

Je crois que l'on peut affirmer, Monsieur le Président, sans crainte de se tromper, que tous rencontrent les mêmes problèmes, et je m'explique.

Premièrement, le choix d'un site. Chaque personne et chaque entreprise produit des ordures, mais personne ne les veut dans sa propre cour. Il faut en même temps préserver l'environnement qui est cher à nous tous, les cours d'eau et l'aspect esthétique.

Deuxièmement, les coûts d'opération. Parce que chacune des municipalités exploite indépendamment un dépotoir présentement, l'on assiste inévitablement à un dédoublement des dépenses. Nous sommes d'avis qu'aucune des municipalités de notre région de son propre compte n'a les ressources financières disponibles adéquates pour opérer efficacement un site d'enfouissement tout en respectant les critères ci-haut mentionnés.

Nous sommes aussi d'avis que la législation existante sur l'environnement et sur la conservation de l'eau potable sont trop larges et que l'application de ces lois laisse à désirer.

Nous n'avons qu'a nous référer aux commentaires des différents intervenants émis lors des audiences tenues récemment concernant les ressources renouvelables. Bien que les problèmes soit différents, l'on peut y déceler plusieurs similitudes.

Mais peu importe, les conclusions restent les mêmes. Il faut attaquer de front le problème et prendre les démarches qui s'imposent.

Tous doivent adapter une philosophie nouvelle face à la gestion des déchets. Les temps changent, l'industrie s'intensifie, les gens sont plus conscients de l'impact de l'environnement et les autorités compétentes doivent moderniser leurs approches afin d'être plus conformes aux réalités de la vie moderne. Le défi est de taille pour nos législateurs.

Monsieur le Président, nous présenterons à la fin de notre mémoire des recommendations spécifiques relatives à la gestion des déchets ménagers, des déchets dangereux et des déchets contrôlés.

Mais auparavant, nous aimerions élaborer sur la question des déchets dangereux.

Les autorités gouvernementales ont mis sur pied des normes ou critères concernant la disposition des produits dangereux. Il faut nécessairement qu'une attention particulière soit portée à

ces produits, leur nom l'indique, ils sont "dangereux". Pour assurer la protection de tous, le gouvernement n'a d'autres alternatives que d'être sérieux et d'appliquer diligemment des lois adéquates.

Monsieur le Président, des études parlent souvent de sites pour entreposer des déchets dangereux. L'on parle rarement cependant d'un site de décontamination pour les habits et les autres équipements. Si cette décontamination se fait dans un système d'égoûts, des problèmes surgiront inévitablement.

Plusieurs manufacturiers émettent sur le marché des produits dits "dangereux" et omettent de fournir les données complètes nécessaires lors d'un déversement, pour en disposer etc. De plus, dans bien des cas, l'équipement et les habits nécessaires ne sont pas spécifiés. C'est pour ces raisons qu'actuellement il existe des produits dangereux que peu de personnes savent disposer. Le problème est d'autant plus aigu dans une région comme la nôtre, éloignée des grands centres et de l'expertise nécessaire.

Il faudrait donc songer "avec l'aide du gouvernement" de s'organiser localement. Comme dans bien d'autres cas, c'est l'aspect financier qui constitue la principale pierre d'achoppement: Les coûts d'entrainement, et les coûts d'équipement. Pour ne citer que quelques exemples, un seul habit conçu pour les produits chimiques peut coûter $2,000.00. Du côté de l'outillage, un tourne-vis "non sparking" coûte $58.00 et un "pipe-wrench" $350.00. Je crois que nous n'avons pas besoin d'en dire plus long.

La législation fédérale existante qui sera bientôt entérinée par notre gouvernement provincial n'est pas adéquate en ce sens qu'elle a tendance à protéger davantage les entreprises que la population en général.

Le transport d'une quantité inférieure à 1,000 livres d'une substances dangereuse ne nécessite pas que le véhicule soit placardé ou identifié.

Nous n'avons qu'à penser aux transporteurs des grandes chaînes de quincaillerie qui dans un seul chargement transportent vêtements, articles de sport, appareils ménager, pièces automobiles en même temps que des acides à batteries, de la kérosène, du naphta et du gaz propane.

La question du PCB fut fort discutée en 1985. Il semble que le PCB suscite des réactions différentes chez différentes personnes. Pour fin d'illustration, mentionnons qu'en Ontario, l'on a complètement reconstruit un tronçon de route, et même acheté une voiture neuve à un citoyen, suite à un déversement de PCB, alors que l'on sait très bien que quotidiennement, dans une centrale hydro-électrique, il s'échappe entre 20 et 25 litres de PCB, et ça ne semble inquiéter personne.

Du côté des déchets dits contrôlés, nous possédons à Edmundston un étang d'épuration pour les eaux usées de la compagnie Fraser, un étang d'épuration pour les eaux usées de la ville d'Edmundston, de même qu'un site d'enfouissement sanitaire pour les déchets solides de la compagnie Fraser.

Sachez messieurs, dames, que ces facilités sont le fruit de longues et ardues négociations entre les intervenants. Nous sommes fiers de ces accomplissements et souhaitons que les autres municipalités qui éprouvent des problèmes semblables puissent les résoudre avec autant de succès.

Monsieur le Président, nous procéderons si vous le permettez à nos recommendations:

Première recommendation ... Que nos législateurs établissent les lois nécessaires à une gestion efficace des déchets de toutes les catégories.

Deuxième recommendation ... Que ces lois soient appliquées diligemment.

Troisième recommendation ... Que des commissions régionales de gestion des déchets soient établies. D'ailleurs, dans votre présentation, Monsieur le Président, vous nous faisiez sentir que le concept de dépotoirs régionaux dans votre esprit était acquis, espérant qu'il l'est aussi au niveau du gouvernement.

Dans une quatrième recommendation ... Que le gouvernement en place entreprenne dans les plus brefs délais une étude afin d'identifier les éléments du problème, de même que procéder à une étude de faisabilité des alternatives proposées par l'étude.

Comme cinquième recommendation ... Que le gouvernement s'adresse sérieusement à la gestion d'établissement de sites de décontamination.

Comme sixième recommendation ... Que le gouvernement établisse des lois sévères pour régir les manufacturiers de produits dangereux.

Septième recommendation ... Que le gouvernement établisse par l'entremise d'organisations locales existantes des mécanismes par lesquels des situations d'urgence concernant les produits dangereux puissent être contrôlées.

Huitième recommendation ... Que le gouvernement rende accessible des cours de formation spécialisée en matière de matières dangereuses.

Et finalement, que des lois soient établies pour contrôler de façon plus adéquate le transport des matières dangereuses.

Messieurs, Madame, ceci termine notre présentation. Merci de votre bienveillante attention. Louis J. Lavoie, Conseiller municipal d'Edmundston. S'il y a des questions, M. le Président, suite à cette présentation, j'ai soit le Directeur des Services techniques qui m'accompagne et le Chef des incendies qui m'accompagne. Ils pourront peut-être vous apporter davantage les détails importants à ce mémoire.

LAPIERRE:

Bien je vous remercie beaucoup M. Lavoie pour votre mémoire fort intéressant. Je suis sûr qu'on aura quelques questions à vous addresser alors si vous voulez je pourrais commencer moi-même en vous addressant peut-être la question suivante. Vous savez que les dépotoirs où on a l'intention d'enfouir les déchets qui sont les déchets contrôlés comme l'indique les documents que vous avez pu ramasser à l'entrée de la salle. Ces dépotoirs-là vont nécessiter des sites bien spécifiques. Des sites qui vont avoir des précautions pour l'environnement, des sites où seront enfouis les déchets qui sont considérés comme necessitant un entreposage spécifique. Admettant qu'un de ces sites, que la géologie par exemple et tous les critères fait en sorte que le Madawaska soit une région où ces sites se trouveraient. Est-ce que vous comme citoyen vous auriez des objections à ce que les déchets de d'autres coins de la province soit entreposés au Madawaska.

LAVOIE:

Avant de répondre à cette question qui a peut-être deux volets ou deux orientations, je crois qu'il faudrait d'abord connaître ou établir un point d'ordre à savoir si la région du Madawaska serait une de vos quinze régions.

LAPIERRE:

Non, c'est-à-dire que c'est pas dans les quinze... C'est-à-dire que je fais abstraction maintenant des sites d'enfouissement d'ordures domestiques parce que tous les régions au Nouveau-Brunswick auront des sites d'enfouissement d'ordures domestiques. Je parle des ordures, des déchets qui sont considérés comme contrôlables, des déchets qui sont... dans lequel il y a un danger. Comme exemple je pourrais citer l'amiante ou bien de la terre par exemple. Un camion-citerne d'huile pourrait faire un accident le long de la route, alors il faut enlever la terre, il faut l'entreposer à quelque part. Normalement on va pas l'entreposer dans un site d'enfouissement régulier. Alors il y aura de ces sites qui sont proposés, on propose entre trois à sept sites. Peut-être plus, peut-être pas moins de trois mais entre trois et sept et peut-être plus... ces sites là auront des conditions très spécifiques. Ils ne pourront pas être partout dans la province parce qu'on exige d'entre eux, de ces sites qu'ils aient des conditions géologiques bien spécifiques. Est-ce que si un de ces sites là était au Nouveau-Brunswick, était au Madawaska, est-ce que vous avez des objections.

LAVOIE:

Certainement. Comme citoyen de la ville d'Edmundston, je ne vois pas comment il se ferait qu'on ait ce genre de dépotoir dans la région d'Edmundston. Je parle pour les citoyens d'Edmundston. Je ne peux pas parler pour les citoyens de toute la région du Madawaska malheureusement. Alors voilà ma réponse, ça serait non.

LAPIERRE:

Est-ce que je peux poser une deuxième question en réponse à votre première. Ça c'est la réponse que l'on trouve souvent mais vous savez que nous avons des déchets qui sont autres que les déchets normals et que ces déchets là souvent on doit trouver une solution à ces déchets. Maintenant la question que je vous pose,

la deuxième question, si ces déchets dangereux avaient été produits au Madawaska, par des industries du Madawaska, seriez-vous prêt de les enfouir au Madawaska?

LAVOIE:

Si ça répondrait à tous les critières, avec toutes les précautions qu'on peut prendre.

LAPIERRE:

Oui, oui. Ma question au début c'était que vous avez un site qui répond aux critères de l'environnement. On doit trouver un endroit à enterrer...

LAVOIE:

A condition que les critères de l'environnement soient sévères à notre endroit.

LAPIERRE:

Oui, ils sont sévères. Tous les sites auront les mêmes critères. Ce sont des critères qui sont sévère. Mais admettant que vous avez ça, vous seriez prêt à accepter vos propres déchets mais non pas ceux du comté de Gloucester par exemple.

LAVOIE:

J'imagine qu'à ce moment là faudrait reconsidérer l'affaire très sérieusement.

LAPIERRE:

Bon. Une autre question pis après ça je laisserai aux autres membres du panel d'en poser. La question c'est que ces sites d'enfouissement qu'ils soient pour les déchets domestiques, pour les déchets considérés dangereux ou un programme où il y aura un entreposage ou un transfert de déchets toxiques vont coûter de l'argent. Peu importe le système qui est mis sur place. Maintenant...

LAVOIE:

Je l'ai souligné dans le mémoire...

LAPIERRE:

Vous l'avez souligné... Maintenant ma question est qui devrait payer pour ça. Vous mentionnez souvent le gouvernement. Vous savez que le gouvernement souvent c'est le peuple. Alors...

LAVOIE:

Ca sera toujours le peuple le gouvernement d'ailleurs.

LAPIERRE:

Oui. Mais est-ce que la question doit être que celui qui en produit dix livres en paye pour dix livres et que celui qui en produit deux tonnes paye pour deux tonnes. Donc un système que celui qui produit paye.

LAVOIE:

Je crois que vous êtes en train de prouver peut-être votre formule ... ou la formule de, je ne sais pas si c'est une formule qu'on peut appeller par équation ou quoi, une formule juste pour tous les citoyens de la province. Alors je n'ai pas la formule toute faite ou la recette toute faite comment ça devrait se financer. Et je sais très bien qu'il faut que la population fasse sa large part, elle l'a toujours faite d'ailleurs et je crois que ça serait la seule avenue.

LAPIERRE:

Alors vous croyez que les gens...

LAVOIE:

Et on croit que le gouvernement aussi peut faire énormément. Bien c'est toujours aller chercher dans le porte-feuille du contribuable.

LAPIERRE:

C'est ça qui me tracasse un peu de votre mémoire c'est que vous avez souvent le mot gouvernement là. Maintenant le gouvernement il doit financer ceci. Alors il doit le financer d'une manière. Est-ce que ça doit être... C'est ça que j'aimerais avoir un peu plus d'éclaircissement de votre part. Est-ce que c'est des taxes directes, est-ce que c'est ...

LAVOIE:

Je pense que dans notre document, étant donné que vous êtes un Conseil de l'environnement de la province, que vous devez répondre au ministre, je crois qu'on devait se faire de s'addresser à vous indirectement pour que vous puissiez transmettre nos doléances au gouvernement qui vous a placés sur cette Commission ou sur ce Conseil.

LAPIERRE:

Je suis bien d'accord mais je veux bien comprendre qu'on puisse trahir fidèlement votre pensée que vous pensez que le gouvernement devrait contribuer un tel programme. C'est bien ça.

LAVOIE:

Oui.

LAPIERRE:

Helen, go ahead. Il y a une autre question ici M. Lavoie.

TAYLOR:

You mentioned special personnel to be trained in the hazardous wastes in case of mishap, etc.

LAVOIE:

I would believe, it would be a must.

TAYLOR:

Where would you draw this personnel from. Would it be... We heard from a couple of other areas that it should be the firemen. Is that your, would you elaborate a little more on that. How many?

LAVOIE:

Et bien ce que je veux dire Madame Taylor, c'est que dans tous systèmes spécialisés, on se doit d'avoir des personnes entraînées, aptes à le faire d'une façon à ce que justement qu'on tienne compte comment sérieux c'est important ce sujet là. Alors c'est pourquoi nous demandons que la main-d'oeuvre soit spécialisée

dans ces domaines là parce qu'on ne joue pas avec la santé publique. C'est pourquoi je vois le sérieux là-dedans de voir à ce que les personnes soient spécialisées pour traiter de ces sujets-là et de faire des lois, des lois intelligentes pour protéger la vie en rapport avec l'environnement.

TAYLOR:

But would you suggest that there would be special forces spread throughout the province. In the key cities of the province or... Do you have any more ideas on how you would like to see this set up.

LAVOIE:

Well the idea that I would suggest, we would have really all over the province, probably especially in each cities of this province, some person competent enough to train other people and...

TAYLOR:

There was one more thing Louis please. You mentioned and perhaps I misunderstood that the regulations that apply to the transportation of hazardous wastes do not apply if the quantity is not large enough. Or did I misunderstand?

LAVOIE:

You did understand right.

TAYLOR:

Could I ask Miss Godin to comment on that? Is that a fact ?

GODIN:

Les quantités sont différentes pour les déchets à comparer avec les produits dangereux. Le règlement est écrit pour le transport des produits dangereux. Pour l'application des règlements pour les déchets on parle de 5 kg ou 5 Litres.

MOREAU:

Premièrement, Don Moreau, Service d'incendies d'Edmundston, Directeur. Vous dites que pour les déchets le 5 kg qui est environ 10 livres ou 20 Litres.

GODIN:

5 Litres.

MOREAU:

5 Litres qu'il faudrait qu'ils soient identifié ou qu'ils n'ont pas besoin d'être identifiés?

GODIN:

Ils tombent sous le règlement du transport des déchets dangereux et ils devraient être identifiés. Ils ont un manifeste qui accompagne (cassette inaudible).

LAVOIE:

Mais on a mentionné qu'ils ne le sont pas, mais le....

MOREAU:

Selon la loi fédérale, le transport de marchandises dangereuses, en bas de 1,000 livres de transport d'aucun produit dangereux, il n'y a pas une nécessité qu'il soit identifié. De plus, on l'a mentionné dans le bref, qu'une compagnie qui transporte de la marchandise mixte, surtout les compagnies de quincaillerie, Canadian Tire, Home Hardware, ces choses là, qui transportent environ des minimums de toutes les sortes si vous voulez pour la loi ne sont pas identifiés. Et c'est ceux-là qui sont un problème pour les services d'incendies en cas d'accident ou en cas de feu et je m'inquiète pas beaucoup pour les déchets de 5 Litres ou 5 Kg parce que c'est assez facile disons du moins à maitriser mais quand on vient à parler d'un transport qui a 35,000 à 40,000 livres de marchandise de différentes sortes, là je suis inquiet. Avec la transcanadienne qui passe dans le centre ville d'Edmundston ou dans la ville d'Edmundston. Puis selon la loi fédérale, parce que j'arrive d'un cours deux semaines passées a Armprior en Ontario sur le transport des marchandises dangereuses, et puis aucun camion en bas de 1,000 livres a pas besoin d'être identifié, puis il rencontre les lois. Alors je dis que les lois, que le gouvernement du Nouveau-Brunswick songe à accepter cette loi fédérale là prochainement, qu'il devrait y penser sérieusement.

M. LAVOIE:

Puis comme vous le savez M. LaPierre, M. le Président, Madame, au Nouveau-Brunswick je pense qu'on est unique pour une transcanadienne qui passe dans ses limites, à l'intérieur des limites d'une ville.

GODIN:

Calgary.

M. LAVOIE:

Mais ici la transcanadienne traverse une partie très importante de la ville d'Edmundston, les parties résidentielles de la ville d'Edmundston où les gens demeurent. C'est encore plus inquiétant.

LAPIERRE:

Madame Godin avez-vous d'autres commentaires?

GODIN:

Non. Je voudrais souligner qu'encore une fois on aurait besoin de l'apport du ministère du transport pour expliquer la partie du règlement qui s'occupe uniquement du transport des marchandises dangereuses par rapport aux déchets.

Une autre chose que je voudrais dire c'est que le règlement est écrit d'une telle manière que assez souvent on lit une exemption sous le règlement mais si on continue à lire le règlement plus loin, finalement les déchets ils tombent dans le règlement. Le règlement est drôlement écrit dans le sens qu'il y a des exemptions puis on va lire qu'un produit est exempté à une certaine quantité puis on dit bon c'est fini il est exempté. Si on continue à lire les règlements, si ce produit là est une déchet, à ce moment là, il tombe. Je ne discute pas du fait ou je ne dipute pas le fait qu'il est peut-être exempté dans une partie du règlement. Le règlement est très difficile. Vous avez pris un cours?

MOREAU:

Le règlement est assez changé à l'heure actuelle, le règlement fédéral est changé, je ne me souviens pas comment de changements qu'il a de fait, et puis la loi n'est pas encore acceptée. C'est-à-dire elle est acceptée au fédéral mais elle n'est pas encore mis

en force complètement. Dans le Nouveau-Brunswick elle ne l'est pas du tout et puis au Québec ils ont commencé. Mais il y a assez de changements qu'ils ne fournissent pas à la publiée et à être à jour.

GODIN:

Oui. Il y a énormément de changements qui vont être effectifs à partir du mois de mars.

MOREAU:

Puis moi j'ai pris la peine de demander cette question là parce qu'ici dans la ville d'Edmundston on a beaucoup de marchandises qui viennent des Etats-Unis. On a celle-là qui vient du Québec qui s'en va dans les maritimes ou dans l'Ontario et puis on a ce problème là qu'il y a beaucoup de transports qui ne sont pas identifiés. Et puis ça se promène dans le plein centre ville, ça se promène dans les stationnements pour les garages, où on a 4 ou 5 transports un à côté de l'autre qui sont stationnés pour une nuit et puis malheureusement, ils ne sont pas identifiés et on ne sait pas ce qu'il y a dedans. Puis la loi dit, à l'heure actuelle la loi est assez changée qu'ils n'ont pas besoin d'être identifiés. Puis si ils ont besoin d'être identifés, bien au Nouveau-Brunswick la loi ne s'applique pas encore. Ca fait qu'on est pris avec du feu, pis on sait pas quoi. On est pris avec des exploisifs.

GODIN:

C'est ça. Au Nouveau-Brunswick, la loi ne s'applique pas pour les transports qui voyagent uniquement à l'intérieur de la province. Les transports qui viennent du Québec ou des Etats-Unis, tombent sous le règlement fédéral.

MOREAU:

Oui mais pour appliquer la loi fédérale, il faut que le gouvernement de la province l'ait acceptée puis ils ne l'ont pas acceptée encore. Elle n'est pas loi au Nouveau-Brunswick encore.

GODIN:

Mais les camions qui voyagent inter-provinciallement doivent être placardés.

MOREAU:

Ils doivent mais on ne peut pas appliquer la loi.

LAPIERRE:

Gardez... juste un point technique. C'est que dans cette salle nous avons un problème avec un écho. Alors je demanderais aux gens qui vont au micro de parler en direct au micro S.V.P. Autrement que ça, si vous parlez en biais, ça va.

LAVOIE:

M. le Pésident, je reconnais que Madame et Monsieur le chef d'incendies dans leur intervenances... J'ai décelé une chose, c'est qu'actuellement, nous sommes à la merci du fédéral en ce qui regarde justement les transports que ce soit de Vancouver à Halifax ou à Terre-Neuve, on est à la merci actuellement de ces lois et puis c'est grand temps que nous, le Nouveau-Brunswick, nous nous prenions en main pour se protéger d'avantage. Parce qu'actuellement on est vraiment à la merci de ces lois qui changent tellement rapidement.

LAPIERRE:

Bien moi j'aurais une questions à vous poser M. Lavoie en même veine si vous voulez. C'est que comme vous avez pu voir au Nouveau-Brunswick, Madame Godin a dit on souhaiterait avoir quelqu'un du Ministère du Transport pour répondre aux questions précises. Alors nous avons au Nouveau-Brunswick différents palliers du gouvernement qui s'occupent à régler les questions de l'environnement. Est-ce que par exemple que vous vous seriez d'accord qu'au Nouveau-Brunswick afin de intégrer tous les règlements de l'environnement, qu'on ait par exemple une nouvelle loi qui soit une loi sur les contrôles de l'environnement qui intégrerait tout et qui serait gérer par un seul ministère.

LAVOIE:

Absolument, absolument. Il faut avoir quelque chose, on n'a rien présentement. Définitivement. Absolutely.

SMITH:

I have a question about simply the numbers. If there's one thousand people killed on the highway in a specific period of

time, how many people are going to be killed, are going to die or are going to be affected by regulations that we're talking about. I'm worried that a typical holiday weekend in the United States, in fact does end up with a thousand people dying. And we're talking about the long range effects of one, two or three people. Are we talking about the same problem?

LAVOIE:

I don't know the meaning of your question, maybe, what I think... Ce que je pense c'est que la vie d'une personne, que ce soit mille personnes ou une personne ou deux personnes est aussi importante. C'est la vie d'une personne. Voilà ma réaction.

SMITH:

All I'm saying is that maybe we have more control over a thousand people as we do on one.

LAVOIE:

Well we should have more.

SMITH:

I'd like to, I'm trying to get in perspective here in that you have the fatalities on the roads or you have pulp truck that might get in trouble or the vehicles that we're talking about as far as hazardous wastes or hazardous conditions. Are we really talking the same story.

LAVOIE:

Comprends-tu le sens de son intervention?

MOREAU:

La question... The question is it that you want to know if a products goes by that could affect the population or what's the question exactly?

SMITH:

That's more or less my question. How would you say it? You have a thousand people die on a holiday weekend in North America

in the cars. And then you worry about one person dying for PCB's or for whatever. Is there a ratio here?

MOREAU:

Well the ratio here is that you could have one accident involving a tractor trailer with chloride or whatever dangerous goods that they transport and you might have a whole city, like a small city like Edmundston that might die.

SMITH:

Like a propane truck.

MOREAU:

Well, no, I don't think propane except if you would have a fire and you would end up with levey??? you would have losses for sure. But look at the incident in Mississauga.

SMITH:

Did anybody die?

MOREAU:

No, nobody died over there. Not that I know. But they had to evacuate 225,000 of population.

SMITH:

But nobody died?

MOREAU:

No.

SMITH:

OK, that's what I wanted to know. I'm trying to get a ... I'm just trying to get a feel for the number of people.

MOREAU:

The thing is that because they transport dangerous goods doesn't mean that more people are going to die or not. It's the effects that come along with that dangerous goods in the truck.

SMITH:

Like what?

MOREAU:

Like the trailor or the railroad, it's the same problem.

SMITH:

What is that?

MOREAU:

It's not because one person in a tractor trailor would die in one accident or if a car accident with a thousand on a weekend. It's the effect of the good that is transported. That's what we're scared about.

LAPIERRE:

OK, I guess the point is made is that the potential problem is not the actual numbers but the potential problems of what could happen if you did have an accident. And I think that's what...

LANGMAID:

You were talking about mixed cargoes... Your cost of $50,000 for running your dump, how many people is that serving so I can kind of get a cost per head type of thing.

MOREAU:

Nearly 13,000.

LANGMAID:

Thank you very much.

MOREAU:

I would say that's a low figure. But it's an exact figure.

LANGMAID:

Yes, good enough.

LAPIERRE:

M. Lavoie, vous avez mentionné pendant votre exposé qu'il y avait des dépotoirs puis vous aviez aussi des systèmes de traitement d'égoûts pour les eaux usagées de Fraser et de la ville. Maintenant, est-ce que vous savez qu'est-ce qui arrive aux produits dangereux et toxiques qui sont produits quotidiennement dans la ville d'Edmundston? Est-ce que vous savez où ils vont ces produits-là.

LAVOIE:

Monsieur le chef....

MOREAU:

M. le Président, la bonne majorité va dans les systèmes d'égoûts, dans les systèmes d'épuration et puis il y a des certains produits qui sont identifiés parce que depuis la nouvelle loi, il y a plusieurs produits qui sont identifiés qui ne l'étaient pas auparavant. Alors qui veut dire qu'il y a des certains commerces, ou des certaines industries qui ont des produits qui ne savent pas quoi c'est faire avec et puis on reçoit beaucoup d'appels depuis environ je dirais six mois de savoir quoi c'est faire ou comment se débarasser de certains produits après qu'ils ont été utilisés.

J'ai un exemple justement aujourd'hui vécue. Une imprimerie locale qui ont un liquide qu'ils se servent pour travailler et puis ils disent là-dessus de ne pas vider ça dans les systèmes d'égoûts ou ces choses là. Mais ils ne disent pas sur le "billing" ou sur la formule quoi c'est faire avec ou de quelle façon le diluer pour s'en débarasser. Alors après un appel, on a fait une vérification avec Canutec Canada qui à leur tour nous disent d'appeler l'Environnement. Que l'Environnement ont une formule qui va s'occuper de ça. Malheureusement je ne suis pas trop charitable avec l'environnement parce que mon expérience avec l'Environnement n'a pas été trop bonne. C'est que quand on appelle pour quelque chose, avant qu'on ait passé le red tape, il est trop tard... le produit ils n'ont plus.

LAPIERRE:

Vous parlez de l'Environnement du Nouveau-Brunswick ou l'Environnement Canada.

MOREAU:

Nouveau-Brunswick. Alors j'ai demandé des contacts aujourd'hui. J'en ai parlé avec André tout à l'heure et celui-là va se régler. Mais j'en ai eu d'autres qui viennent par exemple comme les produits qu'ils se servent pour faire des copies de plan de maison, de terrain ou ces choses-là. Ce liquide là, les gens veulent s'en débarasser, ils ne savent pas de quelle façon. Alors ils nous l'ont donné et puis nous autres on a trouvé un moyen assez facile avant de passer par tous les chemins, on l'a brûlé avec d'autres produits qui n'est pas recommandé, mais quoi faire.

L'an passé, on a eu des demandes pour une compagnie qui voulait vider des réservoirs de liquide pour faire du tar, pour faire de l'asphalte. Parce qu'il y a de l'eau qui était mélangée et il voulait les vider. La personne, la compagnie qui fait ce nettoyage-là, veut que nous autres on laisse ces choses-là se vider au dépotoir municipal. Avez-vous déjà pensé si le feu prend dedans quelle sorte de chose qu'on ferait face. On a téléphoné l'Environnement pour essayer de savoir des endroits parce qu'ils en ont une dans la région. Je crois que c'est secret assez parce que par le temps qu'on l'a su, le produit était déjà pris soin.

Alors il devrait y avoir des endroits, je crois que nous autres comme directeurs d'un service, on devrait être mis au courant de quelle façon qu'on puisse travailler pour que ça aille plus vite. Alors ça c'est mon côté là-dessus.

LAPIERRE:

Bien, dans la même ligne de question si vous voulez, si on avait un centre où on allait entreposer des déchets toxiques, peu importe ou dangereux, est-ce que vous pensez que nous devrions avoir des entrepôts régionaux ou locaux où ces produits-là pourraient être ammenés? Ou est-ce que comme pompier, ça vous cause des problèmes si vous saviez qu'à l'intérieur de la ville il y avait un endroit où tous les produits dangereux de la ville étaient centralisés?

MOREAU:

Et bien encore là, toute chose bien faite est pas trop dangereuse. Mais si on organise un entrepôt, un endroit régional, qu'il n'y a pas de surveillance, qu'il n'y a pas de vérifications de faites régulièrement où quelqu'un prend soin de ça 24 heures par jour si vous voulez ou bien entreposé, à ce moment-là, vous avez, disons vous prenez un gros réservoir qui peut contenir mettons 100,000 gallons de produit de liquide et puis qu'on déverse dans ce réservoir-là différents produits qui vont devenir des produits mêlés, à ce moment-là, si on a un risque, parce que la réaction de deux produits mêlés ensemble peut créer une explosion ou un feu, à ce moment-là on peut aterrir avec des gros problèmes beaucoup plus sérieux que si on peut le régler immédiatement.

Alors si on a un storage par exemple d'essence qui est mêlé avec un peu d'eau ou un peu d'huile, mais ça c'est pas si pire parce qu'on sait à quoi on fait face. On sait comment combattre une incendie d'essence. Mais par exemple, si on a de l'essence, on a de l'huile et puis qu'on a de la kerosène et puis qu'on a de l'acide ou qu'on a de l'alcool ou qu'on a d'autres choses, là on a un autre problème qui n'est pas le même. Alors pour avoir une place régionale d'une façon ou d'un autre à un certain moment donné, il va falloir qu'il soit transporté et encore là on va avoir des problèmes quand ça va venir pour le transport.

LAPIERRE:

Alors vous verriez que le Centre soit équipé de personnes hautement qualifiées pour veiller à la séparation....

MOREAU:

D'ailleurs dans le bref on dit qu'il devrait y avoir des personnes sur une base régionale dans un environnement. Prenant comme exemple aux alentours d'Emdundston où on a toute l'entrée du Québec, on a les entrées des Etats-Unis de tous les produits qui rentrent de tous bords, de tous côtés, on devrait avoir des personnes, pas qualifiées parce qu'il n'y a pas personne qui peut être qualifiée dans 3,500-4,000 différents produits dangereux, c'est impossible d'être des spécialistes. Mais au moins avoir un entraînement avec de l'équipement spécialisé pour pouvoir au moins faire les débuts. Peut-être éviter une catastrophe ou encore éviter d'être obligé d'évacuer complètement si on a l'entraînement ou si on a l'équipement nécessaire.

Puis c'est impossible qu'une municipalité, comme Edmundston ou Fredericton, n'importe laquelle municipalité, puisse organiser un équipement semblable, desservir une région au prix que les choses sont dispendieuses. Par exemple, essayer de prendre un cours dans des déchets ou encore dans des produits industriels, se spécialiser dans ce domaine là au point de vue d'habit, cherchez-en au Canada vous n'en trouverez pas. La place qu'il y a, il y a une Université au Texas qui est spécialisée pour des produits chimiques ou des produits dangereux industriels, c'est la seule place tu peux avoir un cours. On ne peut pas "afforder" d'aller à ces endroits là, c'est trop dispendieux pour nous autres. Mais je crois que si on le prend sur une base régionale, pis on dit par exemple OK il va y avoir une équipe complète centralisée dans la province du Nouveau-Brunswick où ce qu'eux autres vont faire ça si nécessaire à plein temps, je sais pas, je ne peux pas donner les chiffres des autres places, je ne les ai pas, mais des gens dans des régions qui au moins faire les débuts. Puis ensuite de ça, si on a besoin de l'aide plus spécialisée, on peut référer à une équipe provinciale ou à une équipe au Québec ou ... où ils peuvent se déplacer. Vous allez me dire ben il y en a des équipes à l'heure actuellement comme CIL en a à Dalhousie. Il y en a, eux autres sont spécialisé dans leurs produits à eux autres seulement et non dans tous les produits qui passe ici à Edmundston.

Pis pour votre information sur la transcanadienne ici, il passe en moyenne 250 à 300 transports par 24 heures. Pis là-dessus, il se transporte toutes sortes de choses.

LAPIERRE:

Monsieur Lavoie, une autre question pis ça sera la dernière. On vous laissera vous en allez par après. A moins que les autres membres en aient d'autres. Moi je vous promets c'est la dernière. Si le dépotoir régional était placé à un site qui se trouvait disant à, en arrière de Sainte-Anne, pour votre région du Madawaska. Ceci occasionnerait des dépenses pour le transport des ordures domestiques à ce site là. Comme conseiller, que pensez-vous qui serait la réaction de vos citoyens si vous devriez leur charger un prix peut-être deux ou trois fois de ce qu'ils payent actuellement pour assurer le transport de ce site-là?

LAVOIE:

Evidemment, il faudrait analyser les coûts. Il reste beaucoup de choses à faire pour négocier de telle chose, mais je crois que la population une fois bien informée, bien éclairée, pour leur protection, pour leur qualité de vie, peut-être serait prête à envisager de débourser raisonnablement un coût pour voir à ce que le service soit un service de protection pour leur vie, puis leur qualité de vie.

LAPIERRE:

Vous avez bien dit peut-être serait prêt. Ce peut-être...

LAVOIE:

C'est pas à tout prix. Un prix raisonnable.

LAPIERRE:

Oui. D'accord.

LANGMAID:

Like 50 cents a family per year. This is the kind of rate increase that's been talked about.

LAVOIE:

50 cents per family? Je n'aurais pas d'idée actuellement comment on pourrait charger par famille. C'est un chiffre qui peut être lancé... Il n'y a pas grand statistique là-dessus...

LAPIERRE:

M. Reinhardt avez-vous un chiffre que vous pourriez... on pourrait peut-être donner les chiffres actuels pis qu'est-ce que ça coûterait si on avait un dépotoir régional. Peut-être que M. Reinhardt qui est du ministère qui s'occupe...

LAVOIE:

On apprécierait d'avoir des idées de comment ça pourrait coûter...

REINHARDT:

Les chiffres pour la collecte ou les chiffres pour déposer les vidanges...

LAPIERRE:

Bien ça serait qu'il faudrait que les vidanges soient transportés à un site qui soit... moi j'ai dit hypothétiquement qui pourrait être à Sainte-Anne. Il pourrait peut-être être à Edmudnston puis que les gens de Sainte-Anne viendraient ici mais un facteur serait qu'il faudrait qu'à l'intérieur de la région quelqu'un paye. Alors est-ce qu'il y a une idée de quelle serait l'augmentation qui pourrait...

REINHARDT:

Pour le fonctionnement des sites, on envisage maintenant vous payez $4.50 je pense...$4.50-$5.00 pour le site présentement. Pis on envisage que peut-être $8.00-$10.00, ça va coûter $8.00-$10.00 par personne pour l'enfouissement sanitaire. Ensuite ça dépend du coût du terrain, ça dépend la location du terrain, ça dépend le numéro des gens, mais peut-être entre $8.00 et $10.00 par personne pour le terrain soi-même. Le prix pour la collecte, ça varie entre moi je vais dire entre $40.00 et $75.00 par année par maison, par famille. Ca ça dépend combien loin il faut aller mais environ ça. Puis ça dépend aussi si c'est une collecte avec un grand contrat, évidemment, ça va devenir moins cher.

LAVOIE:

Mais M. LaPierre... merci pour vos informations. Je disais dans le mémoire que actuellement il nous en coûte $50,000. pour aménager, entretenir le dépotoir municipal. Mais étant donné que je suis le président des services techniques, lors d'une réunion récente de notre comité, nous envisageons pour l'année 87 déjà de doubler ce montant pour donner un meilleur service encore à notre dépotoir, aux gens de la population. Alors on est sensibilisé à ce que ça augmente les coûts pour améliorer la situation du dépotoir actuellement. Alors je crois que la population a attendu assez longtemps et puis nous les législateurs municipaux, il faut agir et puis je crois que les citoyens accepteraient une augmentation pour qu'on ait un meilleur service et que la qualité de vie soit améliorée.

LAPIERRE:

... Si on fait un calcul rapide des chiffres que vous avez donnés et ceux qui sont projetés, je crois que les chiffres qui ont été exposés ne sont pas loin de ceux que vous calculez.

LAVOIE:

Assez réaliste puis on est conscient...

LAPIERRE:

Bien Monsieur Lavoie, on vous remercie beaucoup de votre patience et d'avoir accepté... Il y a une autre question? Oui M. Langmaid?

LANGMAID:

Does this cost include transportation or transportation is above that? We're talking the same figures ...

MALTAIS:

The amount of this budget is only for the maintenance and operating of the dépotoir, the dump itself. The transportation is a local contractor that is charged directly through the residents.

LANGMAID:

It's got to be the same cost. Above that...

MALTAIS:

Well we don't have a municipal service...

LAPIERRE:

Non vous n'avez pas une collecte municipale.

MALTAIS:

Right.

LAPIERRE:

OK. Il y a une autre question. Mr. Smith?

SMITH:

That's really my problem is that when the collection is not organized, if somebody doesn't want to take their garbage 10 km today will they take it 40 km tomorrow?

MALTAIS:

Yes that's a new... that's a nice question.

LAVOIE:

Je crois que veux, veux pas, il faudra envisager la réalité et puis si jamais le concept de dépotoir régional s'implante dans le milieu, je crois qu'il faudra emboîter le pas. Il faudra s'y soustraire.

LAPIERRE:

Monsieur, pouvez-vous vous identifier?

MALTAIS:

C'est Laurent Maltais ... Je pense que c'est une des raisons qu'on a besoin du ministère de l'Environnement c'est qu'il va falloir établir des règlements très strictes là-dessus et le ministère de l'Environnement est le seul qui peut contrôler ça. Je pense qu'on a des bons contrôles, les contracteurs locals auront aucun choix qu'aller "dumper" dans les sites sélectifs.

LAPIERRE:

Mais vous savez ce que la population dit des règlements du gouvernement. C'est que la population dit on a trop de règlements on en veut moins.

MALTAIS:

Je pense que c'est la population qu'il faut protéger pis c'est à l'environnement de mettre le pieds à terre et d'agir. Je pense que dans le passé, l'environnement a toujours, comment est-ce que je pourrais dire, mis de côté leurs responsabilités de ce côté-là.

Ce qu'on demande aujourd'hui c'est qu'ils prennent leurs responsabilités en main et qu'ils agissent et puis qu'ils établissent des règlements et qu'ils les renforcent ces règlements-là.

LAPIERRE:

Oui Monsieur Lavoie.

LAVOIE:

Je ne crois pas que ça soit la quantité de réglements qui incombe la population, c'est plutôt la qualité des règlements qu'on a.

LAPIERRE:

Je crois qu'avec ça on va vous donner la dernière parole. Alors on vous remercie beaucoup monsieur Lavoie de votre patience et d'avoir consenti de nous avoir répondu nos questions et on essayera de trahir vos idées à l'intérieur de notre rapport.

LAVOIE:

Un plaisir et je sais que vous allez nous représenter fidèlement auprès du ministre pour répondre à nos demandes nous autres aussi pour améliorer notre vie dans la région.

LAPIERRE:

Nous essayerons. Merci. The next brief will be presented by David Bishop. David Bishop is the manager of Environmental and Analytical Services from Fraser's.

BISHOP:

Mr. Chairman, Members of the Environmental Council, Ladies and Gentlemen...

Fraser as a forest base manufacturing company does not as a rule generate hazardous wastes as a part of their process. We are however quite well acquainted with the problems of siting and permitting waste disposal sites.

Since 1982, Fraser has established environmentally sound facilities for the disposal of processed wastes with three of our major facilities in the region: two in New Brunswick and one in

the State of Maine. The establishment of these sites has cost Fraser over $5 M in developing and in the order of half a million dollars a year to operate each site. This money was spent in order to ensure that these sites were not only technically and environmentally sound but they were also acceptable to the local population. Not only at the time they were open but also when they were finally closed some twenty-five to fifty years from now.

This type of long-term environmental protection makes the disposal of relatively inert pulp and paper mill wastes very costly. Disposal costs of hazardous wastes would thus be a number of orders of magnitude more expensive during construction and operation.

It would seem logical then to pursue alternatives in managing hazardous wastes. And these alternatives should be pursued in a logical order of priority with the least expensive and the most beneficial approach having the highest priority. The alternative for dealing with these wastes can be outlined in priority as follows.

First, reduce the amount of hazardous wastes generated.

Second, find a method to recycle or use these wastes.

Third, export these wastes to other locations that can dispose of them or destroy them.

Fourth, construct facilities to destroy these wastes in an environmentally sound manner in the province.

And fifth, establish environmentally sound disposal sites within the province.

The overall solution to the hazardous wastes problem will likely be found in a combination of all of the above suggestions along with other innovative ideas that come to light as the management of hazardous wastes is improved in the province.

As for the first priority, if quantities of wastes generated could be substantially reduced through process or product changes by the generators, and at the same time allow the generators to maintain its competitive position relative to similar industries in other locations, then of course this should be the first approach to solve in the industries hazardous wastes problems. This approach has the advantage of being a long-term solution to the problem without the costly long-term responsibility for

environmental security that is inherent in any type of disposal that allows the substance to persist in the environment not matter how secure the disposal site.

It also eliminates the problems involved in the transportation of hazardous wastes which can represent a problem which is almost as complex and as great a social concern as the actual disposal of the waste.

The recycler reuses wastes by a method that renders them no longer hazardous is also a viable solution to the problem. This solution to the problem also has the possible benefits of turning what was a hazardous waste into either a feed stock having a some value to a manufacture or at least combining two or more wastes to produce one relatively inert non hazardous waste. An example of this would be combining alkaline bottle washing waste from bottle washing operation with waste acids to produce neutral solves.

It may be appropriate for some branch of the government to become involve in helping producers, reduce or eliminate their wastes by one of the above methods. As this seems to make the most long term environmental and economic sense, but will likely require some research effort before they can be made viable on a commercial scale.

The export of very hazardous waste from the province to more industrialized locations that already have facilities for their disposal is probably the best alternative in situations where the volumes are low and the hazard is very high. There is however the ever present possibility of public opposition. The not-in-my-backyard syndrome which is even more acute of the waste that is generated elsewhere. The populace of another province or country may become quite irate at the possibility of being saddled with New Brunswick's wastes or even having New Brunswick's wastes transported through their location, where they may consider their own province's wastes their problem and find these less objectionable. Therefore, if this is the case, and New Brunswick expects to export wastes to other localities, it may be necessary for us to be willing to accept wastes from these localities if the logistics are correct for the disposal or destruction of particular wastes type in our province.

The fourth option would be the construction of facilities to destroy or render harmless certain types of hazardous wastes within the province. This could represent a solution in cases

where there is sufficient quantities of waste types generated in the province to make this type of facility economically feasible and the geographical, geological and meteorological factors are such that this type of facility could be established in an environmentally secure manner.

This type of facility should be economically self-sufficient with the generators paying on the basis of the volume and the degree of difficulty in treating the material. This type of facility has the advantage of removing a hazardous waste from the environment on a permanent basis. But this may not be possible in the case of a number of hazardous wastes. This leaves the final option of land disposal. The nature of wastes to be disposed of in these sites, may lead to largely differing requirements in both construction and operation of these sites.

For example, the disposal of waste asbestos can be reasonably well carried out in a landfill that has the same construction operational requirements as a municipal disposal site while the disposal of nuclear waste is one of the most difficult disposal problems requiring specialized containers, site geology, site hydrology, site operation and monitoring methods. Land disposal sites require attention not only during their operation but after closing and perpetuity.

This is not to say that land disposal of hazardous wastes is not an alternative. In many cases, it is the only alternative that can provide an environmentally sound method for dealing with certain hazardous wastes. But with all disposal methods as with all disposal methods, the responsibility and the duration of these associated responsibilities must be weighed.

In both of the last options, we come up again with the not-in-my-backyard syndrome. This public sentiment as well as the often technically and accurate picture painted by the media of certain wastes must be overcome by a strong and factual public information program. In order to minimize the potential impact of the disposal of the hazardous waste on the people of New Brunswick, the number of disposal and destruction sites must be kept to a minimum and they must be located in areas that are technically the best sites possible representing the least risks, requiring the least supervision and providing the best environmental protection.

Emotional and political influence must be kept to a minimum and technical reasoning must prevail if a workable solution to the hazardous wastes problem in New Brunswick is to be found that will work for now and the future.

Thank you.

LAPIERRE:

Thanks a lot Mr. Bishop. I wonder if you could stand to answer a few questions if we have questions. Helen do you have one?

TAYLOR:

Earlier Mr. Lavoie alluded to the fact that there was protection perhaps more protection environmentally rule wise for the big industry. How would you react to that comment?

BISHOP:

Do you mean there's more regulations about the industry or the industry is protected from the regulations?

TAYLOR:

I mean there are regulations enforcer at least the ones we have enforced today are there more to protect big industry than to ...

BISHOP:

I think that over the years big industry has been the focal point of environmental regulations and only in the past years have the regulations really come down to be applied to municipalities and the smaller producers of wastes. I would think that we're probably more regulated than any other municipality would be.

TAYLOR:

So you feel that that was an unfair statement?

BISHOP:

Not necessarily unfair. I think it's a matter of timing and that it was a priority system of the environmental regulators that they wanted to do something about the point sources that

were producing a lot of environmental contaminants first and then they go after which is much more difficult problem, the small municipal producers who have to built you know waste treatment plants or new public landfill facilities for domestic wastes. But it was a matter of getting the biggest problems out of the way first and then approaching the other problems in an order of priority. Because twenty years ago industry was the biggest, definitely the biggest polluter and it could be handle on a number of small, not a number of small but, very few point sources could be handled at once and remove a great deal of environmental contamination. And then after, I think they feel now that they probably have the industry fairly well in line and they're going for like the smaller municipalities and the cities and getting them in line now too. I think maybe the municipalities are starting to feel the pinch that industries felt maybe ten years ago.

LAPIERRE:

Mr. Bishop, you mentioned in your brief that the exporting of hazardous wastes out of province for treatment seems like a viable solution to you.

BISHOP:

In certain cases.

LAPIERRE:

In certain cases. Well accepting that that certain case does exist, in Edmundston here you're at the end of the Atlantic Provinces. Knowing that this premise might be acceptable for New Brunswick, it might also be the same one acceptable to Nova Scotia and also P.E.I. So at the end of the story is that most of these hazardous chemicals travel through New Brunswick and ultimately through New Brunswick. You have no concerns with that?

BISHOP:

I feel if environmental regulations, hazardous wastes, hazardous materials are properly dealt with, then the potential for causing the problem is minimized. And I think Mr. Lavoie also said if something is done right, then it's not a problem. And I think you know if it is technically the best thing to do for the whole Atlantic Provinces, well for instance to have PCB's destroyed in Quebec. As long as it's well regulated, well controlled then I see no problems with taking truckloads of PCB's as long as

everything is done to regulation and ensures the safety of the population along the routes and I see no problem with taking this to an incineration facility in Quebec. We're not going to build incineration facilities for PCB's in every province in the Maritime Provinces. Nobody could afford to run them and they wouldn't be controlled as well as one large facility with a number of controls on them. So we have to be realistic about it.

LAPIERRE:

Do you have another question. OK, go ahead.

LANGMAID:

...PCB's are going to be short live thing anyway because they're ceasing to produce them.

BISHOP:

They're ceasing to use them but there's got to be millions of litres in North America that are sitting in transformers and capacitors in power stations, large industries, municipal switching stations that are going to be taken out of use over the next ten or fifteen years as the pieces of equipment come to the end of their reasonable life and then something's got to be done with them. It's a problem that's probably going to peak maybe ten years from now and die out twenty years from now. But it's a problem that we're probably going to have to face shortly. We're just seeing the beginning of it now I think.

LANGMAID:

I thought that we were getting along in that they got them piled up pretty damn high right now.

BISHOP:

Ah there's a lot of them piled up in little places all over the province you know. Every industry and power company has a little containment area in their backyard where they're keeping their old transformers and things. But they're sitting there, we've got to get rid of them, they've got to be gone. I don't consider anything is safe over the next two hundred years just sitting in a containment building. If you can get rid of it you should get rid of it.

LANGMAID:

It's a passing thing, we're not using them anymore. Not producing anymore ... We've got to get rid of what we got.

BISHOP:

That's what I'm saying. But eventually, I think the ideal thing is to get rid of them all together not to try and keep them somewhere.

SMITH:

For the record, I was doing a little bit of research yesterday and I found that the, I believe the Farm Association made a reference to chemical treatment of PCB's and it turns out that the chemical treatment is only applies or is only practical for levels of 400 parts per million

BISHOP:

And less...

SMITH:

As oppose to 75% which is 700,000 parts per million.

BISHOP:

Yes, that what's in most electrical equipment. There was PCB's filled it to 75% to 100%.

SMITH:

I'm sorry... Say it again.

BISHOP:

I said most electrical equipment that was bought say from the late fifties to the early seventies, that was PCB's filled with askeral is close to 100% PCB.

SMITH:

Yes, what happened as I see it was that you had equipment... Askeral was used for a very simple reason, it was fire proof and 3,000° C is as pretty fire proof as you can have it. But what happened was on the assembly line, you had any transformers that's outdoors that doesn't need fire protection, that doesn't have to have askeral or it doesn't have to have PCB. So what happened was that the same transformers on the same assembly line, one would have ... ten askeral on a row and then the one would have just ordinary oil. But the end result was that you had one that was 400 parts per million. Is that... Do you understand, do you agree with that or?

BISHOP:

What I was lead to believe is like you say they were making identical transformers for two different applications on the same assembly line and one would be oil filled and one would be PCB filled. And all the filling equipment was never decontaminated so the oil filled PCB transformers still got... or oil filled transformers still got 400 parts per million PCB's in it in many cases.

SMITH:

Right but the thing is the chemical I was looking for the great salvation in that the chemical treatment of PCB facilities is only good for up to 400 parts per million as oppose to 700,000 parts per million.

BISHOP:

Some of them are closer to 100%.

SMITH:

Right. Is that a good statement?

BISHOP:

That's my understanding too.

SMITH:

Yes, OK

LAPIERRE:

OK. We'll thank you Mr. Bishop. I wonder if any other people would have any presentations? Oui, il y en a-t-il d'autres? Oui il y a un monsieur en arrière... allez-y. S.V.P. vous identifier puis...

BERUBE:

Mon nom c'est Médard Bérubé. Je me tiens hygiéniste régional. Je travaille pour le Ministère de la Santé. Je voudrais féliciter le Ministère de l'Environnement pour envisager de développer des dépotoirs régionaux parce que moi-même je suis impliqué dans le choix de certains sites, de dépotoirs et puis mon expérience a été depuis les quelques années que je travaille pour le Ministère de la Santé que les municipalités désignent des endroits, ou choisissent des endroits qui sont, qui apparaissent appropriés pour développer des dépotoirs. Mais après que les dépotoirs sont installés, ces dépotoirs-là sont souvent traités par le mépris c'est-à-dire qu'ils sont plus ou moins abandonnés. Parfois il y a des surveillants, parfois il y en a pas. Parfois il y a des clôtures, parfois il y en a pas. Parfois il y a des barrières, parfois il y en a pas. Les gens vont là n'importe où, n'importe quand c'est-à-dire. Ils déposent les ordures ou autres déchets n'importe comment, n'importe où, mettent le feu, fouillent dans les dépotoirs, risquent d'apporter chez eux des maladies, etc. Je pourrais élaborer là-dessus pas mal, beaucoup plus que je vais le faire actuellement.

Je pense qu'en ayant des dépotoirs régionaux, avec une bonne surveillance, des bonnes méthodes de prévenir l'entrée des personnes qui n'ont pas affaire là, on risque pour une fois d'avoir une gestion convenable des déchets qu'ils soient d'origine domestique ou autres. Un bon exemple d'un dépotoir qui a été développé aux alentours ici et puis que je pense qui va être bien gérer, c'est le dépotoir que Fraser a développé qui est pas dans l'arrière cour de personne, où l'on a installé un bon système de surveillance de la nappe d'eau, des cours d'eau environnants, etc. Je pense que la compagnie Fraser mérite des félicitations malgré qu'ils se sont presqu'attiré des briques quand ils essayaient de se localiser à Saint-Basile, mais je pense qu'avec la collaboration de tout le monde, y compris la compagnie et les ministères impliqués on a eu un bon, on a réussi à trouver une bonne solution. J'espère qu'on pourra en faire autant pour les déchets d'origine domestique, les déchets courants au niveau régional.

Ceci dit, j'aimerais faire quelques commentaires. A chaque année ou presque, surtout dans la région de Grand Sault, on est appelé, on reçoit des plaintes parce que il y a des caves à patates au complet qui sont déposées sur la partie arrière de la terre d'un cultivateur, qui risque de contaminer le système d'eau municipal ou la nappe d'eau ou qui crée des odeurs etc. ou qui attire de la vermine où c'est déposé, puis j'aimerais savoir s'il y a des plans pour avoir un dépotoir pour les pommes de terre dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick... première question.

La deuxième question c'est... l'expérience que j'ai eu avec les dépotoirs c'est que plus les endroits sont petits, les municipalités sont petites ou plus elles sont éloignées, plus les dépotoirs font pitié dans le sens qu'ils sont négligés ou qu'ils sont... C'est mal géré, c'est mal opéré et puis ça cause des problèmes. Un endroit où je considère qu'il a un problème de dépotoirs, c'est dans la région de Kedgwick Saint-Quentin. Puis j'aimerais savoir, pour ma deuxième question, est-ce la région Kedgwick Saint-Quentin va être considérée comme une région comme telle pour un dépotoir régional puis combien haut que c'est dans la liste de priorités? Il y en avait un autre et j'ai oublié, j'vas y penser...

LAPIERRE:

Bien regardez si vous voulez attendre en va peut-être revenir. On va demander à M. Reinhardt s'il pourrait pas répondre aux deux questions que vous avez posées. La première M. Reinhardt c'est les pommes de terres. Est-ce que il y a quelque chose de spécifique prévue pour l'entreposage de pommes de terre qui semble-t-il peut occasionner des problèmes à certains temps de l'année, peut-être cette année.

Alors deuxièmement ça serait est-ce que la région de Saint-Quentin Kedgwick il y a quelque chose de spécifique prévue comme région parce que c'est un dépotoir qui selon le docteur est piètre?

On consulte, ça ne sera pas long...

BERUBE:

J'suis pas pressé...

REINHARDT:

Au point de vue de déposage des pommes de terre, je ne suis pas au courant de plans pour le déposage de pommes de terre qui sont usées. On a déjà travaillé avec quelques gens qui ont des pommes de terre pour jeter puis on a donné des endroits pour y aller. Je vois que c'est un problème qui doit être réglé puis j'espère après qu'on... on mette un peu plus de contrôle dans les dépotoirs, on va regarder les problèmes des patates.

BERUBE:

J'crois que c'est essentiel qu'on ait, surtout dans la région de Grand-Sault, Saint-André, Drummond, un endroit où les gens peuvent déposer leurs pommes de terre qu'ils n'ont pas réussi à vendre ou qui ont pourri durant l'hiver, etc. Parce que presque à chaque année, on a des appels, des plaintes de gens qui ont, soit ce sont les municipalités qui appellent parce qu'il y a le risque de contamination de leur source d'eau, leur puits ou de leur source municipale ou des voisins qui se plaignent des nuisances que ça occasionne.

J'ai trouvé ma troisième question. On va attendre la réponse à la deuxième.

LAPIERRE:

Bien attendez la réponse à la deuxième, puis après vous pourrez...

REINHARDT:

Au point de vue de Kedgwick. D'après moi, quand on parle des sites régionaux, on parle des sites de dix mille personnes en montant. Puis dans la région de Kedgwick, il y a pas autant de monde que ça. Comme ça ça va être plutôt un site centralisé. Il y a, je crois maintenant, il y a deux ou trois sites dans les environs de peut-être 15 milles. D'ici quelques années, on verra un site mais dû au fait que c'est une petite région ou une petite quantité de monde, c'est pas parmi les premiers pas dans notre système d'installer les sites régionaux puis des contrôles de...

BERUBE:

Ca amène ma troisième question. C'est que dans ces régions là, je pense en particulier à Kedgwick Saint-Quentin, je pense à

la région de Connors Saint-François, où il y a des cultivateurs qui ont des animaux type du porc, où certains de ces animaux là meurent pendant qu'ils sont dans les porcheries ou les poulaillers c'est la même chose, il y a des poulets qui meurent. Les cultivateurs sont manière de pris avec ces animaux-là. D'après notre règlement nous autres au Ministère de la Santé, ils sont supposés de disposer des carcasses en dedans de 24 heures en les enterrant. On leur a donné une tolérance pour les porcs, les poulets dans la région de Saint-François qu'on leur a permis d'entreposer ça dans une cabane au dépotoir de Saint-François avec l'entente qu'il y a un "rendering outfit" qui vient du Québec, qui ramasse ces carcasses-là et qui font de la colle avec ça ou je ne sais pas trop quoi là.

En pratique ce qui arrive et je pourrais vous montrer des douzaines de photos, des piles de cochons haut comme ça avec des poulets au travers. Les ours qui viennent manger dans ça, les renards, les corneilles, l'allouette. Ca permet de développer une faune supplémentaire qu'on n'a pas besoin, qu'à un moment donné qu'on va importer de la rage puis qu'on va être poigné avec un problème du genre ou bien ces animaux-là, cette vermine-là qui se développe, surtout les rats, à un moment donné ils sont trop nombreux pour habiter le dépotoir en question et puis ils émigrent et ça s'en va chez les voisins. Dans le bout de Saint-Quentin, ça m'a été encore une plainte que j'ai eu aujourd'hui, une vache et un cheval qui ont été amenés par un cultivateur. C'est déposé là puis c'est déposé dans le dépotoir n'importe où, n'importe comment. Les gens prennent cinq gallons de gazoline, ils vident ça là-dessus. Ca brûlent le poil, l'animal reste là, ça attire la vermine.

Moi, je ne sais pas, je pense que dans ce qu'on appelle des p'tits endroits avec pas beaucoup de monde, c'est là où on est appelé à avoir des problèmes. Là où il y a des animaux qui sont laissé là morts... Ca attire la vermine, il y a des gens qui fouillent dans les "dumps", ce qu'on appelle nous autres les "dump scavengers". Je pense que c'est important d'adresser ces problèmes là parce que c'est des problèmes qui éventuellement sont des problèmes de santé publique. Puis les gens vont attraper des maladies à fouiller dans les "dumps". Il y a des maladies qui sont transportées par la vermine puis je pense que c'est bien important d'avoir des dépotoirs régionaux ou locaux ou je ne sais pas comment les appeller. Mais bien "manager", bien gérer pour éviter des problèmes.

SMITH:

Do you have a solution to this sir?

BERUBE:

Pardon? If I have a solution? Oh yes.

SMITH:

You're defintely describing a very terrible problem.

BERUBE:

Yes I am.

SMITH:

What's the solution?

BERUBE:

Well that's why I was asking the question if there was a plan to have a regional dumps in small rural areas. Because I think that small municipalities have... OK they'll find the law, they'll buy it and they'll use it as a dump but they don't have either the financial possibilities or the will to keep these sites in good conditions and they become...

SMITH:

So you're in favor of the...

BERUBE:

Pardon me...

SMITH:

You're in favor then of the regional, the bigger dump sites where the control is much tighter.

BERUBE:

I think if small municipalities like the ones I'm talking. Connors, Saint-François, Clair, Lac Baker had a regional dump which may not meet your definition of a regional dump that what we're talking about when we're talking about regional dumps. But I think these small municipalities should get together and have a common dump which could be well managed and avoid the problems that we're having with them now.

REINHARDT:

...des places éloignées, comme peut-être sur l'Ile de Miscou ou peut-être sur les îles en bas de la province pour les choses. Aussi je pense que le problème de déchets, c'est le problème de tout le monde. Puis c'est pas juste le gouvernement, c'est quasiment tout le monde. Peut-être si je peux revenir dans le coin de M. Smith ici, il sait déjà qu'il y a une petite muncipalité qui a fait leur possible de mettre une barrière. On a demandé une barrière pour mettre les restrictions sur l'entrée afin de contrôler l'opération des dépotoirs. Ils ont mis des barrières, ils étaient mis à terre. Trois fois ils ont mis, trois fois ils étaient mis à terre. Pis la quatrième fois ils ont volé la barrière. Comme ça il y a de quoi que c'est assez simple... pas que s'arrive partout. Mais je pense que ça démontre clairement que c'est pas juste les lois qu'on a besoin, c'est pas juste les actions du gouvernment, c'est une éducation. C'est de mettre le monde au courant. Pis si on met le monde au courant, qui groupe ensemble que ça peut empêcher, ça va coûter un peu moins cher pis ça va chose. Des sites, des gros sites qu'on a ici dans la province, c'est pas des grand problèmes au point de vue d'enfouissement en comparaison peut-être à d'autres juridictions où ils ont des sites de 300,000, 400,000, 500,000 personnes. Là ils ont des problèmes, il n'y a pas de place, mais ici je pense que c'est la coopération qui compte.

LAPIERRE:

Bon, il y a une autre personne à qui j'avais indiqué qui doit parler pis après on prendra une reprise, une pause-café pour dix ou quinze minutes pis après on reviendra pour les autres qui ont...

Est-ce que je peux avoir une indication de combien veulent avoir la ...

LEVESQUE:

George Henri Lévesque pis j'suis médecin de formation pis mon intérêt c'est l'écologie. Alors je voulais juste faire une intervention par rapport à la gestion des déchets, de demander à la Commission de regarder la situation écologique d'un peu plus près. Il est évident que dans les solutions qui se posent, qui s'offrent à nous, des solutions politiques, des solutions économiques, des solutions aussi écologiques, ah je devrais dire aussi techniques et scientifiques. De par la composition un p'tit peu de la Commission, on donne sûrement beaucoup d'importance aux solutions techniques et scientifiques.

Moi j'aimerais un p'tit peu qu'on regarde chacune de ces solutions-là. De vous dire que sur le plan politique, il ne faudrait pas que ce soit ... les solutions nous viennent de ce côté trop trop. On risque d'avoir à Saint-Quentin ou à Kedgwick ne pas avoir de dépotoir qui soit sain pis que les gens soient obligés de voyager justement soixante miles. Alors les solutions politiques, évidemment, on sait ce que ça peut donner. Sur le plan économique je passe. On sait comment que c'est important mais il reste que c'est une réalité qu'il faut prendre soin. Sur le plan scientifique et technologique, et bien, moi j'aimerais juste mentionné que trop souvent on pense que technique et science a la réponse. Mais c'est loin d'être ça. Pis on a les meilleurs preuves actuellement. On a des problèmes, des difficultés, des vides de conscience sur le plan écologique qui sont d'extrêmes importances. Nous vivons dans un temps de pollution énorme.

Et ordinairement, c'est quoi qui nous a apporté ça? Ce sont des solutions scientifiques et techniques. Juste un exemple. Actuellement dans le nucléaire pis j'pense que même que si on est à Edmundston là, on doit pas oublier là, que Point Lepreau est là. Dans le nucléaire, vous savez qu'il y a un problème très sérieux de gestion des déchets, de déchets des plus dangereux que l'être humain n'a jamais connu. Actuellement, nous en avons 880 tonnes d'accumulées et plus encore pis le Nouveau-Brunswick a sa part. C'est enfoui, c'est pas enfoui c'est gardé dans des piscines, des grosses grosses piscines dans chacun des sites centrales nucléaires du Canada. Actuellement, on ne sait absolument pas quoi faire avec ça. On est en train d'investiguer des sites d'enfouissement.

La même chose du côté américain. Et bien vous savez que la solution scientifique était très très à l'échange du côté de l'énergie nucléaire. Ca coûte pas cher de produire de l'énergie

nucléaire mais actuellement on va payer le prix pour essayer, pour pouvoir disposer de déchets extrêmement toxiques. Tellement toxique, que c'est presque impensable. Pis les américains juste de l'autre côté se plaignent de l'inconscience actuellement des néo-brunswickois par rapport à la disposition des déchets nucléaires.

Alors vous pouvez juste voir que l'on a nous autres ici au Nouveau-Brunswick le besoin d'aller un p'tit peu plus loin que des solutions scientifiques et techniques. C'est important le scientifique et le technique mais ça doit pas être là la première considération.

Si on regarde le côté écologique, mais moi j'aimerais vous dire que ça devrait être notre première considération. Pourquoi notre première considération? Parce ce que vous savez l'être humain avec toute sa science pis toutes ses connaissances, il ne fait que tranquillement découvrir un p'tit peu, peu à peu, ce que la nature sait déjà tout. La première loi de l'écologie c'est que la nature sait mieux. Alors c'est à nous autres tranquillement là d'apprendre à ne pas décider d'après les critères scientifiques et techniques.

Alors que notre connaissance est si imparfaite. Surtout quand beaucoup trop de scientistes nous amènent, n'utilisent qu'une petite partie de leur cerveau. Vous savez qu'Einstein ne croyait pas à la preuve scientifique lui pourtant. Vous allez juste voir près de la biliothèque ici en haut. Vous avez un merveilleux portrait d'Einstein avec toute sa grandeur. Mais il dégageait une énergie qui allait bien au-delà de l'analytique du scientifique.

C'est quoi qui faut retenir de ça là quand c'est qu'on parle de gestion des déchets solides? Et bien il faut aller un p'tit peu plus loin que des solutions techniques et scientifiques. Et encore plus que les solutions politiques pis des solutions économiques. Pis le Nouveau-Brunswick nous autres ici, c'est quoi notre force économique tout de suite là? Notre force économique c'est le tourisme. On peut parler de différents ..., on peut parler de la pêche, on peut parler du bois, on peut parler de toutes sortes de choses mais ce qui reste notre plus grand attrait pour nous autres pour les gens qui y vivent et les gens qui y viennent, évidemment c'est la beauté du territoire, de la place.

Alors pour nous autres c'est important de considérer ça. Mais moi j'aurais deux recommendations à faire.

Que la Commission considère bien sérieusement que les solutions écologiques sont d'abord les plus importantes et que nous n'avons pas toutes les informations. Et que ce qui peut paraître une solution adéquate aujourd'hui avec un beau dépotoir régional de disposition de déchets dangereux, et bien peut devenir dans quelques années vraiment un grand problème. Alors il faut avoir des solutions d'ensemble, une considération de l'ensemble du problème.

Pis rapport à l'écologie, moi je crois qu'il y a une chose qu'il faut retenir. Dans la nature, l'écologie nous dit, parce que l'écologie c'est pas juste le problème des hommes, que l'homme a créé ça. L'écologie c'est aussi la merveilleuse harmonie qu'il y a dans la nature pis que c'est à nous autres à découvrir. Ben dans cette merveilleuse harmonie-là, il y a une loi qui s'appelle la loi de la responsabilité. La loi de responsabilité. Mais moi je crains qu'on est en train de faire exactement un demi tour encore.

On va centraliser nos dépotoirs, on va diminuer la responsabilité personnelle et collective. On va diminuer la responsabilité communautaire. Si moi ma seule responsabilité à part mes déchets là, c'est juste de les mettre à la porte pis ils s'en vont se promener Dieu sait où, et bien là on commence à avoir d'autres problèmes. Et bien c'est pour ça que une des premières considérations, la première considération, c'est pas que j'suis contre là tu sais d'avoir un beau dépotoir qui soit sain pis toute ça là, mais je demande juste qu'on regarde l'ensemble de la situation. Pis une des premières choses qu'on doit regarder, c'est la responsabilité. La responsabilité personnelle et collective. Pis ça, et bien, si tout simplement on fait juste de centraliser nos dépotoirs, la disposition des déchets, il pourrait fort bien arriver qu'on diminue notre responsabilité. Et puis au temps au on vit là, nous autres là, avec gros comme on est au Nouveau-Brunswick là, pas plus argenté qu'on est là, on devrait sérieusement là essayer de voir toutes les solutions à ce moment-ci. Pas commencer à faire quelque chose qu'on va être obligé de recommencer plus tard.

Pis même moi ça serait peut-être de bon goût aussi que la Commission a pas besoin de dire ben nous autres faut faire ça l'année prochaine. On pourrait peut-être pis dire ben on est peut-être mieux de prendre notre temps pis avoir une solution plus globale. Pis dans cette solution globale-là, on devrait regarder la responsabilité individuelle et collective d'un p'tit peu plus près. Et deuxièmement, on devrait regarder les solutions écologiques. Il est tout à fait ridicule, tant qu'à moi, de

penser qu'on va parler, on va parler de la disposition des déchets sans se demander d'où viennent ces déchets là, pis la production des déchets.

Alors moi je demanderais à la Commisson de ne pas dissocier production des déchets et disposition, gestion des déchets. Bon pourquoi ne pas dissocier ça? Et bien pour la simple raison que ça marche ensemble. Pis l'année prochaine, quand est-ce qu'on va arriver avec la solution du recyclage? Il faut parler de recyclage à ce moment-ci. Mais là on va toute disposer nos déchets pis on va oublier que dans quatre ou cinq ans on va arriver avec la question du recyclage. Pis déjà, c'est mûr, le recyclage. Le recyclage du papier, le recyclage du verre, le recyclage de l'aluminum, alors c'est des choses qu'on est prêt maintenant à regarder... tout de suite.

Alors ne dissocions pas recyclage et gestion. Ne dissocions pas responsabilité et gestion. Alors moi c'est juste ça que j'avais à demander et j'vous remercie beaucoup.

LAPIERRE:

Merci beaucoup Docteur Lévesque. Simplement un point d'information ... C'est que je crois que nous n'avons pas oublié la part de la responsabilité des citoyens. Nous sommes convaincus je crois et le ministère de l'Environnement, les gens du ministère le sont aussi que les premiers responsables des déchets, ce sont ceux qui les produisent. Alors les commissions régionales, les dépotoirs régionals seront gérés par une Commission. Une Commission qui sera formée et composée de gens qui habitent la région. Et ces gens-là auront la responsabilité de voir à la gestion de ces dépotoirs régionals. Donc, si eux à l'intérieur de sagesse collective décident que le recyclage est un élément viable, il n'y a rien qui les empêchent de mettre sur pieds un système de recyclage.

Parce que ça va nous coûter X nombre de dollars pour enfouir nos déchets et quand on va en avoir la responsabilité de s'occuper d'une manière régionale de la disposition de nos déchets, on va peut-être se préoccuper un peu plus du coût. Parce que ces commissions régionales devront s'auto-financer dans la mesure. Alors les gens vont être obligé de défrayer des coûts. Et avec ça, je crois qu'il viendrait peut-être l'idée du recyclage. Mais je souhaiterais que dans la deuxième partie de la soirée, on puisse entretenir peut-être quelques autres discussions sur le recyclage. Parce que c'est quelque chose comme vous l'avez bien

dit qu'à soir on n'a pas entendu beaucoup. Il y a le recyclage, il y a peut-être d'autres manières.

Ca fait pour le moment, on va prendre une pause-café de dix à quinze minutes, quinze minutes au maximum pis on reviendra et souhaiter que quelqu'un peut-être reprendra votre terme.

LAPIERRE:

A la fin de la session, il y avait un ou deux autres individus qui avait demandé le droit de parole. Avant de donner le droit de parole, j'aimerais simplement souligner que dans la salle il y a deux autres membres du Conseil de l'Environnement: M. Clavette qui est de Saint-Jacques ici et qui est là-bas est membre du Conseil de l'Environnement et il y a M. Len Williams qui est là-bas qui est aussi membre de l'environnement de la région de Grand-Sault. Alors ce sont les deux membres de votre région au Conseil de l'Environnement avec M. Kerr qui est ici aussi.

M. Clavette, vous aviez demandé la parole?

CLAVETTE:

Seulement quelques points, c'est pas réellement des questions c'est juste des ... Quand on parle des industries disons qui sont trop règlementées, je me pose des questions sérieusement. Puis quand on parle des accidents de la route avec des produits toxiques, des produits dangereux, encore là je me pose des questions sérieusement. C'est dommage qu'on doit mettre un prix sur l'environnement, sur la santé des personnes mais je crois que c'est la réalité. Puis comme citoyen, je suis conscient pleinement du fait que si je produis mille livres de "garbage" comme on dit, de déchets par année et bien je devrait être responsable pour "cleaner", pour payer du moins pour les mille livres de "garbage" que je produis. Pis la même chose devrait s'appliquer que ça soit pour l'industrie ou bien donc pour le secteur privé publique, les municipalités, n'importe qui produit devrait payer pour ce qu'il produit.

Je suis embêté un peu qu'il n'y a pas plus de municipalités qui sont ici. On a eu la municipalité d'Edmundston qui ont fait un mémoire qui était assez bien préparé je crois. Même si la municipalité d'Edmundston on a des problèmes comme on en a entendu parlé dans les derniers mois, le fait que la "dump" soit tout près d'un ruisseau, ça crée sûrement des problèmes d'environnement. Mais j'aurais aimé que quelqu'un de ma municipalité qui est

Saint-Jacques aurait assisté. Parce que vous savez à Saint-Jacques aussi il y en a des problèmes. La "dump", le dépotoir est aussi près de la rivière Iroquois. La "dump" qui est utilisée par une population qui est tout de même assez grosse. Beaucoup de gens de SaintJoseph, Moulin Morneault, même d'Edmundston Est, Bouchard Fils utilisent la "dump" de Saint-Jacques. Il n'y a pas de clôtures, il n'y a pas de gardiens, à certains temps lorsqu'ils ont eu des octrois du gouvernement, certaines étés, ils ont eu un gardien là, mais depuis quelque temps je peux vous assurer qu'il n'y en a pas. Pis quand tu vas à la "dump" parce que c'est ouvert à tout le monde, le printemps quand tu fais ton ménage de printemps disons là, pis que tu vas là pis que tu vois une personne avec sa femme, un homme avec sa femme, un p'tit bébé dans le carrosse, pis un deuxième carrosse pour aménager les "garbage" à la maison, j'aime mieux pas en parler plus parce que je vous dis que c'est pas riche.

Quand on parle de "dump" régional, voilà quelques mois passés, à une assemblée du Conseil de l'Environnement, quand j'ai appris qu'on voulait implanter dans Nouveau-Brunswick des "dumps" régionales qui prendraient soin d'un radius de 25 ou 30 milles, ben laissez-moi vous dire que j'étais d'accord pis j'suis encore pleinement avec ça. Puis ça arrêterait justement ce genre de situations-là. On pourrait avoir des clôtures aux entrées. Ca serait seulement réservé aux personnes qui ont des permis au bien qui sont autorisées à utiliser ces "dumps"-là. On pourrait contrôler en ayant un surveillant à plein temps ce qui rentre ou ce qui sort de ces endroits-là. Pis à partir de ce moment-là, ça serait plus facile de parler de recyclage parce que recyclage c'est bien beau mais il n'y a pas de municipalités même si c'est d'Edmundston qui pourrait le faire tout seul. Parce qu'on tu parles de presse pour presser l'aluminum, la tôle, la vitre, le papier, tout ça, pis pour que ce soit plus ou moins rentable, c'est pas faisable. Mais lorsqu'on parle qui est dans un radius de 25 ou 30 milles où il y aurait peut-être 35,000 ou 40,000 personnes de population, je pense qu'à partir de ce moment-là, ça devrait être regardé sérieusement. C'est tout ce que j'avais.

LAPIERRE:

Merci M. Clavette. Si j'ai bien compris vous êtes d'accord avec le concept de dépotoirs régionals mais aussi vous supportez l'idée qu'ils s'auto-financent. C'est ça?

CLAVETTE:

Oui, à partir du moment où ça serait fait disons peut-être au commencement ça serait assez malaisé, assez dur qu'ils s'autofinancent mais disons que comme quelqu'un l'a expliqué au commencement de la veillée, aujourd'hui ça nous coûte à peu près $4.50 pis c'est possible que ça monte entre $7.00, $8.00 ou $10.00. Je pense que c'est vous qui a dit ça. A partir de ce moment-là, moi je suis parfaitement d'accord comme contributeur de déchets disons, que je paye ma part pis ça devrait être la même chose avec toute la population.

LAPIERRE:

Bon. Est-ce que vous pouvez me dire si le dépotoir de votre localité c'est un dépotoir municipal ou est-ce que c'est géré par le département de Transport.

CLAVETTE:

On l'appelle le dépotoir municipal, même il y a une enseigne à l'entrée mais je crois réellement que c'est payé par le département du Transport. Mais je ne pourrais pas t'assurer...

LAPIERRE:

Est-ce que M. Reinhardt vous pouvez répondre? Est-ce que c'est un dépotoir du ministère des Transports ou est-ce que c'est un dépotoir régional... municipal?

REINHARDT:

Je crois que c'est un dépotoir municipal. Pour ajouter une idée ici, il y a beaucoup... toutes les municipalités sont payées pour les usagers à l'extérieur des municipalités à $6.52 par personne. Pis souvent il y a plus de monde qui vient de l'extérieur pis c'est surtout le gouvernement qui finance l'opération.

LAPIERRE:

Merci. Bon ben merci beaucoup M. Clavette. Est-ce qu'il y a un autre intervenant? Oui monsieur?

COUTURIER:

Mon nom est Roger Couturier. Je suis contribuable et citoyen de la ville d'Edmundston. Je ne sais si le Conseil de l'Environnement est au courant que dans la municipalité d'Edmundston nous avons déjà eu des "PCB's spills", c'est-à-dire des coulisses de PCB's. J'en est été témoin moi-même, j'ai été sur le site moi-même, j'ai même travaillé sur le site. Nous avons des gens qui sontaient habillés de façon correctement pour convenir à la situation. Mais voici... il nous a arrivé des gens du ministère, des deux ministères provincial et fédéral et ces gens-là nous ont démontré que... un manque total je crois de connaissance à propos des PCB's parce que nous avions des gens qui sontaient habillés correctement qu'on a dû même peut-être allerjusqu'à se chicaner avec ces gens-là pour qu'ils s'habillent correctement, convenablement. Et puis il nous a arrivé des gens de l'Environnement qui sont arrivés sur le site comme ça, tout bonnement, sans habits de protection, sans aucunes bottes de rubber, sans aucune façon de s'habiller. Ils sont arrivés sur le site, ils ont marché sur le site et tout bonnement ensuite ils ont marché dans la nature, ils ont fouttu le camp. Alors que nous avions des gens là qu'on travaillait pour, pour essayer de les convaincre que les PCB's étaient dangereux.

Et puis j'aimerais que le Conseil retourne au ministère, puis avertisse les gens quand ils viennent sur les sites de "PCB's spills" ou que ce soit sur les sites que ça voudra, de déchets dangereux ou toxiques, ou quoi que ce soit que ces gens là agissent un peu convenablement si je peux m'exprimer ainsi.

Pour l'information aux gens qui sont ici, je ne sais pas si ils le savent mais le PCB je peux en avoir une goutte sur le doigt et puis dans cent ans la goutte va être encore là. Moi je vais être mort, mais la goutte de PCB va être encore là. C'est comme ça que le PCB est dangereux.

J'aurais un autre commentaire à faire. Un commentaire qui m'a choqué, venant de M. Smith. Que M. Smith a mis la valeur d'une vie de gens avant de prendre action sur le transport de moyen dangereux. Ca m'a complètement choqué parce que faut-il attendre que des gens meurent pour prendre action sur le transport des produits dangereux. Non, nous devions agir immédiatement avant de perdre une vie. Retourner au Ministère et S.V.P. faites-leur comprendre.

Autres commentaires. Je demeure à moins de quelques milles du dépotoir municipal de la ville d'Edmundston et puis jamais je n'ai vu des gens du ministère visiter le dépotoir ou faire une inspection. Est-ce que ça se fait de façon régulière ou sur une base permanente ou régulière? Je ne sais pas, j'ai jamais vu personne. Si oui, pourquoi le ministère tolère-t-il la situation présentement au dépotoir municipal de la ville d'Edmundston? Je ne comprends du tout pourquoi le ministère reste complètement je crois indifférent au dépotoir municipal d'Edmundston quand nous avons un site de dépotoir et à moins de quelques mètres de là, un ruisseau qui coule abondamment et qui se déverse à moins de je dirais quelques kilomètres un peu plus loin dans la rivière Saint-Jean. Je crois que c'est une situation complètement intolérable et que le ministère doit prendre action immédiatement et j'espère que vous allez retourner au ministère et puis faire vos recommendations et surtout ce que j'espère de plus c'est de vous revoir ici messieurs dames, vous revoir pour nous apporter vos suggestions, vos commentaires à propos des problèmes que vous avez recueillis ce soir, toute l'information que vous avez recueillie ce soir. J'espère, comme on dit en anglais, if you gather up all our information and our concerns about the problem, please come back to us, give us some solution that we could discuss and talk about. Thank you.

LAPIERRE:

Est-ce que M. Reinhardt peut répondre à une ou deux des préoccupations qui ont été soulevées. La première, est-ce que les gens du ministère font régulièrement des visites de surveillance au dépotoir d'Edmundston.

REINHARDT:

Personnellement, je viens à peu près une fois par année pour faire l'inspection du dépotoir. Je passe pis je regarde le dépotoir pis je crois que M. André Chenard, l'inspecteur qui s'occupe de Grand Sault, il vient à peu près une, deux, trois fois par année ça dépend des années. Des fois il vient pour faire un tel test mais il passe par le dépotoir trois fois par année je crois, au moins.

LAPIERRE:

Est-ce que vous prélevez de l'eau du ruisseau?

REINHARDT:

De l'eau du ruisseau on a fait des tests dans 1984. Puis ensuite l'an passé et pis on a vu, dans le ruisseau même, on a vu rien d'extraordinaire.

CLAVETTE:

Pouvez-vous me dire à quel endroit où vous prenez vos tests, un mille en haut de la "dump" ou un mille en bas de la "dump"?

REINHARDT:

Les deux?

CLAVETTE:

Puis vous ne décelez rien?

REINHARDT:

D'après les tests... Pis ensuite de ça...

CLAVETTE:

Je decelle de quoi moi à la vue.

REINHARDT:

Pardon?

CLAVETTE:

Je peux déceler de quoi à la vue. Vous vous me dites que vous ne décelez rien? Je peux aller marcher sur le bord de ce ruisseau puis déceler certainement que présentement qu'il n'y a aucune vie dans ce ruisseau.

REINHARDT:

Non. Il n'y a aucune truite.

CLAVETTE:

Il n'y a aucune vie aussi. Il n'y a plus aucune oxygène dans ce ruisseau. Il est peut-être très beau à la vue, à l'environnement, peut-être très beau à voir. Mais je crois qu'il n'y a plus aucune oxygène dans l'eau...

REINHARDT:

Une autre chose, j'ai donné l'instruction que encore, on va prendre encore des tests en haut pis en bas pis tout à coup en bas. Je sais que les dépotoirs ils nuisent et peut-être ils nuisent au ruisseau et on va faire des tests pour savoir exactement comment ils nuisent. Si tu veux avoir une solution vite pour le dépotoir, c'est de trouver $200,000. pis qu'on se trouve un autre. La solution c'est pas difficile.

CLAVETTE:

Non, je suis d'accord avec vous mais est-ce que dans le passé, est-ce que le ministère a fait des recommendations à la municipalité d'Edmundston pour essayer de trouver un autre site, pour essayer de corriger la situation, essayer de trouver des problèmes...

REINHARDT:

OK, deux choses... Je crois que la municipalité d'Edmundston sait autant bien que nous autres que ce site-là s'agit de replacer le site d'ici aussitôt que possible. On entend parler des sites régionaux, pis de notre part, on voit que d'ici un an, on projette que le gouvernement soit prêt à venir ici à développer des nouveaux sites.

Peut-être si je peux prendre une minute ici pour juste donner une idée du déroulement comment on commence avec un site régional. Au commencement, il y a une réunion convoquée par le département des Affaires municipales et Environnement qui convoque tous les représentants de les villes puis les LSD dans un rayon d'environ d'à peu près 30... 25 milles autour. Durant la première réunion, il fait un comité de travail. Ensuite les réunions de suite il fait des termes de référence pour donner un contrat pour faire une sélection de trois sites. Pis l'ingénieur il va et cherche et pousuit dans lequel... je ne prends pas le temps de tout expliquer ici mais un processus qui regarde 15 pis ensuite il prend 6 la meilleur pis ces 6 il regarde encore plus près pis

de ça il prend 3. Après ça, il fait faire un EIA, une évaluation d'environnement qui est ouvert au monde (le public) à une "input" à ce processus pis le contracteur. Ensuite il sort avec le résultat de EIA qui donne une idée de ce que le monde pense, pis qu'est-ce que c'est le impact environnemental de ça. Pis avec les résultats des 3 sites, le EIA il sort peut-être 3 sites sur 1. Avec ça il choisit un site. Ensuite de ça, le génie de l'opération est fait, une fois que c'est fait, ils commencent à développer ça. C'est un peu plus compliqué que ça mais dans 25 mots ou moins, c'est un peu l'idée. Pis ça c'est la responsabilité de ce comité de faire fonctionner le site. Ensuite de ça le comité doit avoir la responsabilité d'organiser, si c'est pas organisé, une collecte rurale. Que tout le monde ait un système pour ammener leurs vidanges au site. Pis c'est avec une coopération de plusieurs personnes que ça revient moins cher.

LAPIERRE:

OK, merci beaucoup M. Reinhardt. J'sais pas si je pourrais poser une question à Mademoiselle Godin? Dans la province, dans votre rapport qui a été fourni du ministère, il y a un certain nombre de produits qui sont dangereux, que vous avez classifié comme des produits que l'on doit faire attention, c'est-à-dire donner une attention spéciale. Pourriez-vous m'indiquer qu'est-ce qui arrive à ces produits-là en général dans la province. Ca pourrait peut-être donné une idée à Monsieur Moreau je crois... Monsieur Couturier s'il y a des produits dangereux qui pourraient se rendre à son dépotoir.

GODIN:

Dans la dernière enquête qu'on a faite dans la province pour élaborer l'inventaire des déchets dangereux, les données indiquent qu'à peu près un tiers des déchets dangereux sont incinérés. Soit qu'ils sont incinérés dans des incinérateurs disons à travers l'hôpital ou à l'université s'ils ont un incinérateur ou encore c'est envoyé à l'extérieur pour être incinéré. Il y a un tier des déchets qui sont entreposés pis envoyés à l'extérieur soit au Québec ou en Ontario pour être traités dans des usines qui sont spécialisées dans le traitement des déchets dangereux puis la balance est disposée soit dans les égoûts ou dans les dépotoirs actuellement. Naturellement c'est une chose qu'on essaye d'enrayer comme pratique. C'est assez difficile de faire immédiatement quand on a identifié le problème. Après ça on va à la source du problème pis on travaille avec les générateurs pour leur indiquer la méthode appropriée pour disposer de leurs déchets.

LAPIERRE:

Est-ce que le tier qui va au dépotoir, est-ce que vous les avez identifié ces produits-là?

GODIN:

Il y aurait un pourcentage de presque chaque catégorie de déchets dangereux, un petit pourcentage de chaque catégorie qui se rend dans le dépotoir actuellement. Les déchets qui ne se rendent pas au dépotoir, il y a le biphényle polychloré sur lequel on exerce un contrôle. Pis je voudrais relevé la remarque de M. Couturier quand à la conduite du personnel du ministère de l'Environnement lors d'une enquête d'une fuite de biphényle polychloré et le port d'habit de sécurité. Je voudrais faire la distinction que les gens qui sont appelés à travailler avec les biphényles polychlorés sont naturellement exposés pour une période plus longue au produit chimique alors que les gens qui font l'inspection ne sont pas exposés pour une période aussi longue. Alors le danger à la personne n'est pas de la même ampleur. Les études démontrent qu'une personne qui est exposée pour une très courte période de temps à des biphényles polychlorés ne subira pas de conséquences à long terme dans sa santé. Aussi le personnel qui fait une enquête dans le cas d'une fuite de biphyényle polychloré ne s'aventure pas à marcher dans la section qui est contaminée. On est là pour vérifier, pour voir à ce que les procédures de nettoyage soient faites selon les normes du ministère mais on n'est pas activement des participants si vous voulez dans le nettoyage. Alors on n'est quand même pas à la même, on n'est pas exposé au même niveau que les gens qui participent directement au nettoyage.

LAPIERRE:

Non mais la préoccupation de M. Couturier était que certains de ces gens-là marchaient dans les déchets. Et je crois que vous devriez être honnête avec qu'il y a toujours le danger qu'avec étant donné la persistance de ce produit, que si c'est le cas que les gens pataugeaient, il est facile ... ailleurs

GODIN:

Si c'est le cas que les gens étaient dans la section contaminée, M. Couturier a raison puis les précautions devraient être prises pour que tout vêtements contaminés soient laissés sur le site de la contamination avec les déchets qui sont produits par l'entreprise ou le site où a eu lieu la fuite.

SMITH:

Is PCB's poly-chlorinated byphenyls.

LAPIERRE:

Yes PCB's and poly-chlorinated byphenyls are the same thing.

SMITH:

Do I have them in my body?

LAPIERRE:

Yes.

GODIN:

Probablement.

SMITH:

So everybody has them?

LAPIERRE:

In your fat.

SMITH:

In other words it's like carbon monoxide, lead or whatever. We all have PCB's in our body? I'm not... I'm just trying to learn here.

GODIN:

PCB's are known as a ubiquitous quick chemical that you can find everywhere in nature and you do find it at low levels in blood serum and in certain fatty tissues in the body.

SMITH:

But everybody has them. Everybody has some level of PCB in their body.

GODIN:

Well I can't say that everybody has PCB's. I'd say that likely everybody would have a low level of PCB's. And it is not...

SMITH:

It's a degree then as I see it.

GODIN:

It is a degree but the very fact that PCB's are present in human bodies is not comparable to carbon monoxide being present. PCB's are a man-made chemical. PCB's did not exist before the turn of the century. So their presence in human bodies is directly due to the mismanagement of PCB's over the last 80 years.

SMITH:

What I'm saying is that the individual who might be visiting a site before they ever got to the site would have PCB's in their blood stream already. Is that correct or?

GODIN:

Yes. But the question that was brought to our attention by Mr. Couturier was not so much... partly the exposure to PCB's during a spill but also the spreading of PCB's from the spill site from personnel doing the inspection and it's a very valid point to make and worth consideration.

LAPIERRE:

Madame Godin, est-ce que vous dites que vous connaissez le nombre de produits qui sont, il y a un pourcentage des produits qui sont envoyés au dépotoir. Est-ce que les tests de M. Reinhardt avaient été faits pour dépister ces produits-là ou et-ce que les tests qui ont été faits sur l'eau auraient été les tests routines, par exemple qui n'auraient pas déceler les produits qui sont dans l'eau. Est-ce que tous les...

GODIN:

Les tests qui ont été faits à ma connaissance au dépotoir d'Edmundston sont des tests routines. Comme vous savez, on a fait l'analyse de deux dépotoirs dans la province où on a fait

une étude appronfondie des contaminants qui se trouvent dans la nappe d'eau souterraine. Et on a investi $150,000. pour faire une étude appronfondie de deux dépotoirs qui étaient jugés à la fin de deux étapes d'études provinciales, fédérales-provinciales comme étant des sites prioritaires, des sites où on s'attendrait à trouver des contaminants. A ce moment-là, on a fait des tests pis on a fait toute la gamme de tests. A Edmundston, non on n'a pas fait toute la gamme de tests parce que c'est un procédé qui est difficile à établir, si on n'a pas une indication pour quels produits on devrait chercher.

LAPIERRE:

Alors comme ça il est possible que l'eau de M. Couturier contient certains de ces produits qui auraient été non détectés par vos analyses.

GODIN:

Il est possible qu'il existe ces produits- là. Si on n'a pas fait une analyse spécifique pour un tel produit, un tel produit peut être présent dans l'eau. Il est impossible de dire que l'eau n'est pas contaminée. L'eau n'a pas les contaminants pour lesquels on a fait l'étude.

LAPIERRE:

Merci. M. Couturier est-ce que vous avez ... oui. M. Couturier voudrait une autre question.

COUTURIER:

Je demeure sur l'accès principal du dépotoir municipal d'Edmundston. Puis laissez-moi vous dire les déchets qui sont transportés au dépotoir sont pas tout le temps des déchets ménagers. Ce sont bien souvent des déchets qui sont transportés dans des citernes qu'on ne voit pas, qu'on ne sait pas ce qu'il y dedans pis ils sont déversés au dépotoir. C'est pour ça que je suis convaincu de ma part que le ministère devrait aller de l'avant dans la création de ces dépotoirs régionals. Et puis tout à l'heure, le mot a fait surface recyclage. Puis je crois que le mot est très bien approprié. Et puis le ministère de l'Emploi et Immigration se casse la tête présentement pour essayer de trouver de l'emploi, pour essayer de trouver de l'ouvrage. C'est quoi avec la création de dépotoir régional, le ministère aura l'occasion idéal ici de créer de l'emploi dans le recyclage. On sait qu'il

y a tapon de déchets qui sont transportés au dépotoir de la vitre, du carton, du fer, un nombre assez considérable et le mot recyclage est très employé et si le ministère de l'Emploi et Immigration veut s'en servir ça serait pleinement le temps. Merci.

LAPIERRE:

M. Clavette, excusez M. Clavette c'est qu'il y avait une intervention ici de M. Morneault. Vas-y Maurice.

MOREAU:

J'aimerais vous demander une question M. le Président. A propos des commissions régionales qui doivent être... pas fondées là mais qui doivent être instaurées, est-ce que à Edmundston ou dans la région d'Edmundston l'affaire est déjà en marche pis si elle ne l'est pas quand est-ce qu'elle va l'être. Pis il y a un point que je voudrais faire... Lorsqu'elle sera instaurée cette commission là, du moins c'est mon point de vue, j'aimerais bien qu'elle ne soit pas seulement composée de membres de l'industrie ou bien certains businessmen. Ca devrait être composé de personnes qui s'occupent réellement et qui sont sérieuses dans leurs affaires d'environnement comme le docteur Bérubé qui était ici présent tantôt qui est encore ici je pense puis le docteur Lévesque puis plusieurs autres personnes qui dans la région d'Edmundston ont montré qu'elles étaient concernées quant à notre environnement pis notre qualité de vie icitte.

LAPIERRE:

Merci beaucoup M. Clavette. Je crois que je demanderais à M. Reinhardt s'il peut répondre aux deux questions. La première, est-ce que le mécanisme de la mise en place d'une commission régionale pour Edmundston est déjà débutée et sinon, quand est-ce qu'elle va débuter?

REINHARDT:

Non, c'est pas débuté. Juste pour donner une idée que avec les 10 à 12 commissions régionales qu'on voit dans la province, le gouvernement peut-être fournit juste avec les études, avec les EIA, avec les différents processus, le gouvernement fournit à peu près $150,000. à $200,000. peut-être plus à chaque région. Comme ça avec 12 on peut pas faire les 12 dans la même année et je crois que je peux dire que la région d'Edmundston c'est fort

possible que dans l'année qui vienne que ça...on a faite une première rangée des sites régionales, 5 qu'on travaille dessus pis l'an prochain je pense que Edmundston va qui suit.

Ensuite de ça dans un sens je vois aucune raison pourquoi la région attend que le gouvernement agit. Il peut toujours commencer elle-même.

LAPIERRE:

M. Clavette?

CLAVETTE:

M. Reinhardt suggère que c'est possible que ce soit fait l'année prochaine mais avec le gouvernement et la bureaucratie on sait ce que c'est que quand on parle d'un an, c'est possible qu'on parle de sept, huit même plus. Pis j'pense qu'à Edmundston comme j'ai dit auparavant, c'est dommage qu'il n'y ait pas plus de monde pour démontrer que réellement il y a un besoin, réellement il y a du monde qui sont concernés même s'ils ne sont pas icitte par l'environnement pis j'aimerais que cette commission soit instaurée aussitôt que possible pis qu'on marche de l'avant et non qu'on reste sur un point mort.

REINHARDT:

Je peux pas te donner une garantie comme telle mais si vous êtes au courant qu'il y a 5 commissions qui étaient soit déjà faites ou qui commencent. Il y Fredericton qui va ouvrir le dépotoir je crois au commencement de juillet cette année. Bathurst qui a fini un "site selection". Lamèque qui est quasiment déjà au deuxième étape à regarder un incinérateur. Sussex qui a commencé il y a deux semaines leur étude pour identifier les sites pis Campbellton qui a donné leur étude pour identifier les sites. Pis durant un an, il y a une commission de formée à Fredericton comme je dis, pis dans les 5 autres places, la commission n'est pas formée mais un groupe de travail commence pis travaille sur les choses qui précèdent la commission.

LAPIERRE:

Merci M. Reinhardt.

CLAVETTE:

Dans les commissions qui ont été formées, qui est-ce qui décide de la composition de la commission?

LAPIERRE:

M. Reinhardt? Qui nomme les membres?

REINHARDT:

Je crois que ce qui va arriver je pense qu'il n'y a aucuns règlements fixes mais je crois que ce qui va arriver c'est que la commission de travail ou le comité de travail qui précède la commission c'est fait avec les représentants municipals des villes pis des municipalités pis les LSD. Pis je crois que la commission... il y a 7 à 11 membres sur la commission pis ça fait partie des représentants des villes ou des municipalités. Mais je crois que si ce groupe veut faire des recommendations que d'autre monde soit sur la commission, que je pense que c'est ouvert.

LAPIERRE:

Merci. Le désir du peuple je pense qu'il peut se faire valoir à l'entremise de leur représentant élu dans les villages ou villes ou... Je ne sais pas, est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui voudrait prendre la parole? Oui il y a monsieur Morneault qui avait demandé.

Ken do you have a question? Il y avait une question avant. Pouvez-vous la ... Do you want to take the question right now Ken.

LANGMAID:

I was going to speak to Maurice for a minute. What I've been doing in Saint Andrews, I got the local councils, some of those chaps they're looking after sanitary disposal areas and what not, talk into this and they're trying to get the representatives from the other communities around together to start talking about the thing that pushed the government to do something. And that's one way of doing it, come from below and work in the upper crust after you get some organizations.

LAPIERRE:

Je crois que vous avez les possibilités si vous voulez initier des initiatives. Je crois que les initiatives sont là et d'après ça que M. Reinhardt a dit, il n'y a rien qui empêche une région de débuter, de mettre sur pieds un...

REINHARDT:

Juste pour ajouter, il y a une région qu'on n'a pas fait encore les commissions pis ils ont déjà commencé la sélection d'un site pis de commencer à regarder pis on a eu aucune affaire avec.

LAPIERRE:

Bon, M. Morneault, maintenant on va vous laisser. On s'excuse.

MOREAU:

Mon nom c'est Moreau première chose de toute. C'est pas Morneault.

M. le Président, j'aurais quelques points à apporter qui touchent le dépotoir municipal et puis c'est (cassette inaudible) à M. Couturier ça va parraître que je suis sur le dos de l'environnement mais il reste encore que je crois qu'il y a quelque chose à faire de ce côté-là. C'est qu'on dit qu'on a fait des tests ou qu'on fait des tests à peu près trois fois par année, au dépotoir municipal de la part d'André et puis de la part de M. Reinhardt une fois par année. Et bien les années doivent être longues à certains moments donnés parce que c'est depuis l'été passé, il y a des déchets qui coulent dans le ruisseau que M. Couturier parle, et puis tout récemment depuis environ deux mois que la ville de peut plus enterrer les déchets avec de la gravelle. Comme service d'incendie, on a un ordre du conseil d'aller éteindre les feux. Et puis on va travailler pour éteindre les feux et puis les déchets qui pourissent et qui forment un jus, coulent dans le ruisseau qu'on mentionne ça ça fait depuis assez longtemps.
Pis j'suis convaincu qu'à l'heure actuelle, s'il y a des tests qui ont été faits dans les derniers six mois, ils ne sont certainement pas positifs que l'eau est bonne. Parce que si vous n'avez pas été prendre de "ride" dans la route de la "dump" ça fait longtemps, ça sent le diable. Pis ça vaudrait la peine que vous iriez pour votre information avant de vous en aller à Campbellton, vous allez être content d'être à Campbellton demain.

Une autre chose que je veux sortir, le point c'est qu'on a une compagnie locale qui est Edmundston Septic Tank qui vide des septic tanks ou des puits de différents endroits, qui vide aussi de l'huile, de l'essence dans des égoûts de garage local, Edmundston est dans la région, et pis que ces choses-là sont transportées au dépotoir municipal. A venir jusqu'à l'été passé, était transporté là et puis mis dans un trou qui avait été fait par la ville pour lui donner une chance de mettre ça à quelque part et non mettre ça sur le dépotoir au complet. Et puis où ce que le jus de ces choses-là va? Il va dans le ruisseau.

Actuellement, ils l'ont bouché ce trou là, ils l'ont enterré, ils en ont fait un autre un peu plus haut. J'ai pas besoin de vous dire si vous avez lu le journal dans les derniers 2 ou 3 semaines, quoi c'est qui arrive avec ce problème-là. Alors je pense qu'il y aurait de l'ouvrage à faire parce que moi je peux vous dire qu'actuellement sur la rue Saint François dans la cavée je pense que si M. Couturier passe là plus souvent que moi j'passe, si vous pouvez rester debout là plus qu'une demie heure pis sentir ce qui sort du ruisseau, vous êtes meilleur que nous autres.

Alors je crois que la compagnie en conséquence, j'ai pas rien, il faut qu'il gagne sa vie, mais je pense que l'environnement devrait travailler de quelque façon avec cette personne-là pour lui trouver un site idéal où il a le droit de gagner sa vie pis ça pourrait être déverser sans avoir ça au dépotoir municipal. On a fait la réponse suivante que si on lui donne pas la place au dépotoir municipal, ben ils vont l'envoyer dans le système d'égoût. Alors je pense qu'il devrait y avoir de l'ouvrage de fait de quelque façon avec cette compagnie-là.

Et puis la dernière chose, M. le Président pour la fin de la soirée, le PCB qu'on entend parler énormément. Malheureusement, je ne connais pas le produit au point de pouvoir dire les pours pis les contres. Mais c'est drôle d'entendre ces choses là. J'étais à Armprior deux semaines, trois semaines passées, on avait un docteur de McGill qui est venu nous parler du PCB et puis d'après lui, c'est seulement une grosse boule politique. C'est que les politiciens en font une farce et puis par contre les endroits où il y en a comme les transformateurs pis ces places-là, il n'y a aucune règlementation, les gens ne sont pas protégés et puis en même temps quand ils en ont de déversé sur une route, dans l'Ontario ils en fait le chemin en neuf. Ils ont acheté un automobile neuf et pis en même temps, la place où le PCB se neutralise le plus, c'est sur la pavé. D'après le docteur... Moi

j'suis pas un docteur pis j'connais pas ça mais d'après lui qui est venu nous donner une conférence d'environ deux heures là dessus, c'est ça qui est sorti.

Alors j'ai de la misère à comprendre les deux parties là. Je veux dire j'suis pas contre l'histoire que M. Couturier apportait avec ses points dangereux. Mais on n'a... il y a des gens qui ont des montres qui a du PCB dedans. Les fluorescents il y a dedans, il y en a partout de tous les jours. D'après le docteur ça prend deux ans et demi à quelque'un qui a du PCB dans son corps avant qu'il sorte complètement. Ca c'est l'information.

LAPIERRE:

Bien j'crois qu'on n'entrera pas dans un débat sur le bienfait ou le danger du PCB parce que ça on en aurait peut-être pour longtemps. Puis deuxièmement bien on est peut-être pas tous ici, on a peut-être pas tous ici la sagesse collective pour en faire le débat. Alors je crois que les deux premiers points par exemple que vous avez apportés, je sais pas si M. Chenard aurait quelque chose à dire sur ces points là. M. Chenard vous pourriez vous identifiez comme...

CHENARD:

Oui. J'suis André Chenard, inspecteur régional pour le ministère de l'Environnement. M. Moreau fait allusion à ce qu'on prend des échantillons au dépotoir ou dans le ruisseau qui coule en bas du dépotoir municipal d'Edmundston. On en a pris en 1984 pis j'en ai pris un autre échantillon cet automne du liquide qui s'échappait justement des p'tits bassins qui retient le liquide qui s'écoule du dépotoir. Puis les résultats qu'on a eu, naturellement on fait une analyse générale. On ne sait pas réellement ce qui s'échappe du dépotoir, on fait une analyse générale du liquide puis les données qu'on a reçues ou qu'on a analysées, les résultats nous montraient pas de choses extrêmement en dehors de la qualité normale de l'eau. OK? Il étaient un peu élevé mais pas au-dessus des limites acceptables. Par contre, si on parle de l'oxygène dissout dans l'eau, pour faire ce test-là, il faudrait que j'ai l'équipement sur place pour calculer la quantité d'oxygène dissout qu'il y a dans l'eau. C'est possible qu'il y a un manque d'oxygène à cause d'une décomposition biologique qui se produit dans le ruisseau. Je ne suis pas au courant de ces résultats-là.

Pour ce qui est des résultats du liquide qui s'échappait du p'tit bassin en bas du dépotoir, là aussi j'ai fait une analyse des métaux lourds puis là non plus il n'y avait pas rien d'extrêmement alarmant pour les métaux qui ont été analysés.

LAPIERRE:

Est-ce que vous faites des tests de phénol ou biphénol?

CHENARD:

Non ces tests-là n'avaient pas été demandé pour cet analyse-là.

LAPIERRE:

Parce que ce sont ceux-là qui sont peut-être les plus dangereux les métaux lourds, si vous n'avez pas de poissons dans le ruisseau mais si vous avez des phénols et biphénols, c'est une autre histoire.

CHENARD:

OK. Ces tests-là, je pense qu'ils devraient être fait prochainement sur le ruisseau.

Présentement, on est en train de s'organiser pour faire un système d'échantillonage, établir des stations d'échantillonage tout le long de ce ruisseau-là pour aller chercher des meilleurs résultats, pis une meilleur idée de ce qui se produit. Parce qu'on avait quand même juste pris des échantillons au mois de juillet pis au mois de décembre, pis il y avait des différences. OK?

Pis il faudrait faire aussi une analyse bactériologique de l'eau pour voir comme vous dites à cause des déchets des fosses sceptiques qui sont déposées pour voir si ça se rend au ruisseau ou non. J'sais qu'on a fait des tests bactériologiques, le ministère de la santé en a fait en 1984 puis en juillet il y avait, on détectait des coliformes mais des coliformes fécales. Mais en décembre c'était pas le cas. Ca fait ça dépend de la période de l'année à laquelle on allait à l'analyse pis qu'est-ce qui se produit à ce moment-là dans le dépotoir.

LAPIERRE:

Il y avait une question ici pis après ça il y a le docteur Lévesque qui veut... Ken, go ahead.

LANGMAID:

Isn't this unusual to allow septic tank people to dump into a municipal dump. Most of them say no go, not even fish cats and things.

CHENARD:

OK. The contractors who operate these vacuum trucks to clean septic tanks, it is a problem presently. The department of Health do issue permits for these people to operate and on these permits the site where they are bringing the wastes should be identified. We have a problem to find sites to dispose of these wastes. Some localities, some localities permit these trucks to bring the wastes to their lagoons or sewage lagoons for treatment. Others won't permit this because it may cause them problems in their treatment plants or sewage lagoons. So it's locality problem I think. The city of Edmundston opted to or the contractor opted to dig a hole in the municipal disposal site area thinking that it was probably the best method for this area. Now it's, we haven't found the right solution for this problem yet and I think maybe if we include that in the study that will deal with regional disposal site, maybe they can find a solution to that problem.

LANGMAID:

That would... you would have to have something that would be the same as a disposal field for septic tank type of thing to use that properly. You have to have the right soil, the right percolation conditions, and everything else to handle that thing and it would be big. And not the stuff they're tossing in. But it could be done of course. If you had enough land and make them do this.

CHENARD:

OK. I don't know how it would be handled in a disposal site. What you do take out of the disposal site is a lot of sludge. It's not as much of the liquid material as most people would think. It's more of a sludge and if you clean out a sewage

lagoon, you will dig out the sludge and deposit it on the ground, let it dry and then cover it. OK? This would probably be the same method used for this type of sludge.

LAPIERRE:

Mr. Reinhardt, do you have any...

REINHARDT:

I would just like to make here a very general comment maybe to bring this whole thing together. I think in the past like disposal sites and sludge things, the cost take for sludge disposal operator. To do it right, he basically has to go and buy land and probably invest equal two years profit. And that's a question. Either he's got... I think the crux of the matter is a question of money.

LANGMAID:

But it's the cost of doing business isn't it?

REINHARDT:

Well... Excuse me, I'm not saying he should do it I'm just saying this is a condition. It should be the cost of his business, I agree. But when you hit him with something about twice as much as you've ever seen before, there's a certain persistence.

LANGMAID:

That's what you have to pay for living outside the town limits.

REINHARDT:

Just to comment, maybe. In some instances, I believe we can take some of this stuff to the sewage systems. Some because of their nature and their capacity can handle it, but the odd one we can't. We try to check in different areas, check to see if their system can handle it.

LAPIERRE:

OK, thank you very much Mr. Reinhardt. Dr. Lévesque...

LEVESQUE:

Un commentaire et une question. Le commentaire c'est que vous voyez où ça nous conduit lorsqu'on utilise seulement la partie de notre cerveau qui analyse. On fait des analyses pis on va pas plus loin que ça. Ben c'est juste une petite partie de notre cerveau pis on utilise seulement 10% de notre cerveau. Moi je peux vous dire que parfois il m'est arrivé d'admettre des patients, des clients à l'hôpital pis toutes les analyses étaient normales. Pis ils sortaient et ils décédaient quelques jours après. OK? Alors c'est le pouvoir des analyses. Nous autres c'est juste une p'tite partie pis c'est le gros bon sens qu'on doit commencer à appliquer là. Pis à Edmundston ici, le dépotoir c'est une question de gros bon sens. Pis ça c'est le common sens. Pis ça c'est le féminin de la vie pis faut pas oublier qu'on a toute une partie de notre cerveau qui est le cerveau réceptif pis il faut utiliser dans justement l'utilisation dans l'interprétation de ce qu'on a comme dépotoir par exemple.

Pis là je reviens à ma question. Ma question moi, c'est pas pour blâmer qui que ce soit parce que je me sens aussi responsable de ce qui se passe au dépotoir d'Edmundston que le ministère de l'Environnement ou n'importe qui. On est tous responsable. Mais tout de suite là, moi j'aimerais savoir une question. Comment est catégorisé le dépotoir d'Edmundston au ministère de l'Environnement en sachant les données, ayant les données qu'on a pis qu'on a parlé ce soir. C'est juste pour conscientiser notre région peut-être que ça va nous stimuler à aller un p'tit peu plus vite...

LAPIERRE:

Vous voulez savoir si vous avez un bon dépotoir ou un mauvais dépotoir ou un dépotoir entre bon et mauvais? Mr. Reinhardt, touchez ça... Voulez-vous répondre? Est-ce que le dépotoir d'Edmundston a une étoile ou quatre étoile?

REINHARDT:

Poor. Do you want me to say it, poor. OK. And there's 195 others to match.

LAPIERRE:

Merci beaucoup M. Reinhardt. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires? Oui Monsieur Bishop...

BISHOP:

I just wanted to mention I was present at the same PCB's spill as Mr. Couturier and in my opinion, the people from Environment New Brunswick and Environment Canada didn't really expose themselves to any PCB's. They did not enter the excavation. They went to the edge of the site and directed our people who were properly attired to take the samples for them and when they handled the samples, they did wear rubber gloves.

LAPIERRE:

OK, thank you. J'sais pas s'il y aurait juste... s'il y a d'autres questions. Moi j'aurais juste une question à poser à Madame Godin. J'sais pas si elle pourrait la répondre rapidement. Si demain, à Edmundston, on avait 35 barils d'amiante à disposer, qu'est-ce qu'on on fait?

GODIN:

Actuellement, ils seraient entreposés ordinairement sur le site de génération. Les 35 barils d'amiante supposémment viennent d'un édifice où on a fait une rénovation. Ils seraient entreposés sur le site de l'édifice en question.

LAPIERRE:

Alors ça serait la responsabilité du propriétaire de s'en occuper?

GODIN:

La responsabilité, ça serait M. Reinhardt qui dirait si c'est le propriétaire ou le contracteur, mais je crois que c'est le propriétaire, c'est le propriétaire.

LAPIERRE:

Propriétaire. Pis il va le garder sur le site pour combin de temps? Est-ce qu'il y a espoir de pouvoir s'en débarasser?

GODIN:

Si la population du Nouveau-Brunswick nous permet de développer le concept des sites pour la disposition des déchets contrôlés, il y a espoir que... on peut pas prévoir avant 2 ans, 3 ans où on

aura des sites qui nous permettront d'enfouir de l'amiante au Nouveau-Brunswick. Je veux souligner que ce n'est pas un problème technique. C'est un problème d'acceptation si on veut de la population. L'opinion scientifique, excusez-moi docteur, est unanime à ce que l'enfouissement de l'amiante ne pose pas de problèmes à l'environnement ou à la santé. L'amiante est un produit qui est dangereux, qui est extrêmement dangereux pour la santé, si on respire les fibres d'amiante, et pour cette raison, on a jugé il y a quelques années que les dépotoirs de la province étaient tellement mal gérés, on est les premiers à l'admettre, que c'était plus sécuritaire d'enfouir de l'amiante seulement dans les dépotoirs où on croyait que les modes d'opérations étaient suffisamment sécuritaires pour ne pas créer un problème sur le site même de l'enfouissement. Cette décision du ministère de l'Environnement s'est révélée par la suite comme étant la cause d'une réaction publique qui est vitement devenue hors de contôle et la perception du publique envers les dangers de l'amiante est devenue telle que l'enfouissement est maintenant impossible à l'intérieur de la province du Nouveau-Brunswick.

LAPIERRE:

Merci beaucoup. Bien je crois... Oui monsieur Couturier?

COUTURIER:

I just want to refer to the comment of Mr. Bishop. When the spill was buried, there was still a high level of PCB's within that spill, within that hole. You may check the results and the people of Environment walk in PCB's.

Pour le problème de l'amiante, je crois que dans la région d'Edmundston il y en a présentement au moins 100 barils qui sont comme ça dans l'environnement là. Et puis les barils sont en train de pourrir et puis les gens ne savent absolument pas quoi faire avec. Merci.

LAPIERRE:

OK. Avez-vous des commentaires M. Reinhardt? Il a indiqué qu'il y avait 100 barils d'amiante ici et là dans l'environnement ici. Et que ces barils étaient en train de se décomposer à différents états mais que personne ne savaient trop quoi faire avec l'amiante.

REINHARDT:

D'après moi il y a plusieurs barils en storage. Ces barils étaient de l'amiante mouillée dans des sac de plastique de 6 "mils" pis ensuite dans des barils de 45 gallons avec un couvert puis une bande puis le couvert est bandé. Pis de ma connaissance, ces barils étaient flambant neufs. Les barils dont je pense étaient flambant neufs, il y a un an. Même s'ils sont peinturés, pis même s'ils sont dehors je ne vois pas qu'ils vont être rouillés pis être pourris dans une année.

COUTURIER:

Have you inspected those barrels lately?

REINHARDT:

Vous n'avez pas préciser exactement quels barils qu'ils étaient mais j'ai inspecté des barils oh il y a à peu près un an. Pis ils étaient très bien peinturés, très bien cordés, très bien... Ils étaient dans une condition flambant neuf pis peut-être qu'ils ont changé mais peut-être je dois checker ça. Est-ce qu'un baril peut rouiller à travers dans une année?

LAPIERRE:

Bon, je crois qu'avec ça on va clôturer la session officielle. J'aimerais vous remercier à tous sincèrement d'avoir assisté. Puis si vous avez d'autres commentaires... M. Reinhardt, vous avez un autre commentaire?

REINHARDT:

Je crois que dans toutes les régions... Voici juste une idée, dans toutes les régions, il doit y avoir plusieurs monde comme vous autres qui êtes intéressés à venir à assiter à des réunions. Je crois que ça serait une bonne idée que dans les régions, il n'y a pas justement les commissions. Qu'il y ait un groupe qui s'occupe et qui mette au courant des problèmes, qui essaye d'informer le monde, trouver des questions, trouver des sessions, mettre le monde au courant. Juste le problème ou plusieurs problèmes c'est l'éducation. Pis c'est pas les commissions ici ou quelques membres de l'environnement qui va faire toute cette éducation. C'est la média, c'est les écoles. Il faut comprendre que c'est un problème à tous nous autres. C'est facile à blâmer, c'est facile

à trouver les ... de pointer le doigt pis dire c'est toi, c'est toi. Mais ça résout pas. Ensemble on va résoudre...

LAPIERRE:

Bien avec cette invitation à une solution collective, je vous invite tous à continuer vos efforts. Pis nous de notre part, on essayera de recommander au ministre, des recommandations qui tâcheront de conserver la qualité de l'environnement du Nouveau-Brunswick. Alors avec ça, je vous remercie tous et bonsoir.